



**HAL**  
open science

**Paris 1er, 10 boulevard du Palais / Palais de la Cité,  
projet de liaison entre la Sainte Chapelle et la  
Conciergerie : rapport de diagnostic archéologique**

David Couturier, Emmanuelle Du Bouetiez, Caroline Claude, Valérie Delattre,  
François Renel

► **To cite this version:**

David Couturier, Emmanuelle Du Bouetiez, Caroline Claude, Valérie Delattre, François Renel. Paris 1er, 10 boulevard du Palais / Palais de la Cité, projet de liaison entre la Sainte Chapelle et la Conciergerie : rapport de diagnostic archéologique. Mairie de Paris, 75004 Paris. 2022. hal-04159998

**HAL Id: hal-04159998**

**<https://hal.science/hal-04159998>**

Submitted on 12 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Paris (75), 1<sup>er</sup> arrondissement

# Palais de la Cité, projet de liaison entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie

## 10 boulevard du Palais

David Couturier  
avec la collaboration de Emmanuelle du  
Bouëtiez-De-Kerorguen, Caroline Claude,  
Valérie Delattre et François Renel

## Rapport de diagnostic archéologique

Arrêté de prescription  
2021-172

Ville de Paris  
Direction des Affaires Culturelles  
Sous - Direction du Patrimoine et de l'Histoire  
Département d'histoire de l'architecture et  
d'archéologie de Paris  
11 rue du Pré  
75018 Paris  
Tél. 01 71 28 20 13

Janvier 2022  
Code DHAAP : 895  
Code INSEE : 75101  
Code Patriarche : 1011589



# Table des matières

Fiche signalétique	4
Mots-clefs des thesaurus	5
Intervenants	6
Notice scientifique	7
État du site	8
Remerciements	8
Tableau récapitulatif des résultats	8
Localisation de l'opération	9
Extrait du cadastre	10
Arrêté de prescription	11
Arrêté de désignation	16
Projet scientifique d'intervention	17
1 Introduction	22
1.1 Raisons de l'intervention	22
1.2 Déroulement de l'opération	22
1.3 Traitement des données	22
2 État des connaissances avant l'opération	25
2.1 Contexte géologique	25
2.2 Contexte archéologique et historique	25
2.2.1 Présentation générale	25
2.2.2 Problématiques	31
3 Données de terrain	32
3.1 Considérations générales sur la stratigraphie	32
3.2 L'occupation antique	35
3.2.1 Un niveau d'occupation précoce	35
3.2.2 Une sépulture tardo-antique	36
3.3 Le haut Moyen Âge	38
3.4 Du XIII <sup>e</sup> s. au XIV <sup>e</sup> s. : de la sédimentation fluviale à l'occupation à proximité de la berge	39
3.4.1 Dans le sondage 4	40
3.4.2 Dans le sondage 5	41
3.5 La période moderne	46
3.5.1 Dans les sondages 1 à 3	46
3.5.2 Dans le sondage 5	47
4 Les mobiliers et les analyses	52
4.1 Datation des contextes	52
4.2 Résultat de la datation radiocarbone	53
5 Synthèse et conclusion	57
6 Bibliographie	59
7 Table des illustrations	61
Inventaire des unités stratigraphiques et structures archéologiques	63
Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique (ordonné par catégorie et US)	66
Inventaire des prélèvements	69
Inventaire des documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins)	69
Inventaire des documents photographiques et audiovisuels	70
Inventaire de la documentation numérique	75
Inventaire de la documentation écrite	75



# Section 1

## Données administratives, techniques et scientifiques



# Fiche signalétique

## Localisation

Région  
Île-de-France

Département  
Paris (75)

Commune  
Paris

Adresse  
Palais de la Cité, projet de liaison  
entre la Sainte-Chapelle et la  
Conciergerie /10 boulevard du Palais

## Codes

Code INSEE  
75101

Numéro de dossier Patriarche  
1011589  
code DHAAP  
895

## Coordonnées géographiques (RGF 1993 - Lambert\_93)

X : 651944,908

Y : 6862003,183

## Coordonnées altimétrique en m NVP

Z : 30,29 m

## Références cadastrales

Commune  
Paris

Année

Section  
AM  
Parcelles  
01

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

### Propriétaires du terrain

Centre des Monuments Nationaux

### Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2021-172 en date du 04/03/2021

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable de l'opération  
2021-689 en date du 04/11/2021

Date de la convention  
02/11/2021

### Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Centre des Monuments Nationaux

### Nature de l'aménagement

Sondages de repérage

### Opérateur d'archéologie

Pôle archéologique du département  
d'histoire de l'architecture et  
d'archéologie de Paris (DHAAP)

### Responsable scientifique de l'opération

David Couturier

## Dates d'intervention

Terrain  
du 08/11 au 29/11/2021

Post-fouille  
décembre 2021-janvier 2022

**Surface prescrite**  
260 m<sup>2</sup>

**Surface diagnostiquée**  
12,77 m<sup>2</sup> soit 4,91 % de la surface  
prescrite

**Ouverture au niveau du substrat**  
0 m<sup>2</sup>

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique
- Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Protohistoire
- Âge du Bronze
    - Ancien
    - Moyen
    - Récent
  - Âge du Fer
    - Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
- haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
  - Édifice militaire
  - Bâtiment
  - Structure de combustion
  - Voirie
  - Hydraulique
  - Habitat rural
  - Villa
  - Bâtiment agricole
  - Structure agraire
  - Urbanisme
  - Maison
  - Structure urbaine
  - Foyer
  - Fosse
  - Sépulture
  - Grotte
  - Abri
  - Mégalithe
  - Artisanat
  - Argile : atelier
  - Atelier
  - Four à chaux
  - Fossé
  - Épandage lithique
  - Épandage céramique
  - St. indéterminée

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
  - Industrie osseuse
  - 823 Céramique
  - Restes végétaux
  - 471 Faune
  - Flore
  - 7 Objet métallique
  - Arme
  - Outil
  - Parure
  - Habillement
  - Trésor
  - Monnaie
  - 5 Verre
  - Mosaïque
  - Peinture
  - Sculpture
  - Inscription
  - 222 TCA
  - Plâtre
  - Enduits
  - 24 Ardoise

## Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Archéozoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Céramologie
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Autre

## Intervenants

### Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Dorothee Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Couturier David, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique
Julien Avinain, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Montage du projet et suivi scientifique
Laurent Favrole, DHAAP	Chef de service	

### Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Dorothee Chaoui-Derieux, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Julien Avinain, DHAAP	Chef du pôle archéologique	Montage du projet et suivi scientifique
Konstantina Stampoglou, CMN	Chargée d'opérations	Maître d'ouvrage

### Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Louis Geneste	Entreprise de travaux publics	Ouverture des sondages et évacuation des déblais

## Financement

### Redevance archéologique

### Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Couturier David, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique, travaux de fouille
Émilie Cavanna, DHAAP	Archéogéographe	Relevé topographique
Priscillia Debouige, DHAAP	Technicienne d'opération	Travaux de fouille
Coralie Duperrin	Stagiaire	Travaux de fouille

### Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Couturier, DHAAP	Chargé de mission	Responsable scientifique
Émilie Cavanna, DHAAP	Archéogéographe	Traitement du relevé topographique
Jean-François Goret, DHAAP	Attaché de conservation	Gestion du mobilier
Priscillia Debouige, DHAAP	Technicienne d'opération	Traitement du mobilier, DAO
Coralie Duperrin	Stagiaire	Traitement du mobilier
Lucie Altenburg, DHAAP	Restauratrice	Restauration et stabilisation des objets

## Collaboration

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Emmanuelle du Bouëtiez-De-Kerorguen, Inrap	Spécialiste	Datation céramique antique
Caroline Claude, Inrap	Spécialiste	Datation céramique médiévale
Valérie Delattre, Inrap	Spécialiste	Expertise anthropologique
François Renel, Inrap	Spécialiste	Datation céramique moderne

## Notice scientifique

Le diagnostic archéologique effectué dans le sous-sol situé à l'ouest et au droit de la Salle des Gardes (Grand'Chambre) et de la Salle des Gens d'Armes (Grand'Salle) visait à accompagner la réalisation de cinq sondages de repérage initiés par le Centre des Monuments Nationaux. L'objectif était de rechercher, côté sud, un potentiel sol contemporain de l'édifice médiéval attenant et côté nord de retrouver les traces d'un ancien pavillon.

Aucun sol construit n'a été révélé dans les sondages 1 à 4, mais on ne peut exclure une destruction liée à la mise en place de l'espace excavé au XVII<sup>e</sup> s. Les transformations contemporaines pourraient aussi avoir altéré les vestiges archéologiques. Néanmoins, dans le sondage 4, on observe la présence d'un niveau daté du XIII<sup>e</sup> s. (deuxième moitié ?) qui pourrait être interprété comme une couche de terre végétale. Plus au sud (sondage 1), une couche de même nature est plus récente (XVI<sup>e</sup> s.). Cette accumulation pourrait traduire la permanence d'un espace de type « jardin ». Des analyses géoarchéologiques permettraient de valider cette hypothèse.

Concernant le pavillon, la maçonnerie présente dans la partie sud du sondage 5, voire celle du sondage 4, pourraient correspondre à des éléments de cette construction, tout en sachant que le recalage du plan de Beaumont est approximatif.

Comme ce qui a été observé lors de la fouille de la rue de Harlay, il est possible que des occupations anciennes aient été conservées par les phénomènes d'alluvionnement successifs. Côté nord, la stratigraphie a été reconnue sur une hauteur de 3,56 m (base 26,84 m NVP). Paradoxalement les occupations les plus anciennes, perçues dans les sondages 1 à 4, sont préservées à une altitude supérieure à celle des niveaux plus récents : 29,96 m pour le niveau médiéval du sondage 4 contre 27,84 m dans le sondage 5. Ceci illustre une situation en amont ou en aval d'une rupture de pente liée à la proximité de la berge. D'ailleurs, les tronçatures mises en évidence dans les niveaux médiévaux du sondage 5 pourraient nous informer de phénomènes récurrents d'érosion latérale.

Une occupation antique stratifiée a été mise en évidence. Deux phases peuvent être distinguées : une occupation précoce et de la première moitié du I<sup>er</sup> s. est représentée, côté sud, par un niveau de circulation. Il s'intercale entre deux niveaux de crue d'après les données de l'ouverture la plus au sud (sondage 1). Une sépulture tardo-antique (datée par 14C entre 337 et 436) est installée postérieurement à des débordements qui ont scellé la première occupation observée (sondage 2). Le hiatus important entre les deux occupations est-elle un indicateur d'une situation périphérique du fait de la localisation en zone inondable ? La présence de cette sépulture pourrait indiquer d'une part, que ce secteur se situe hors les murs du palais impérial, dans l'hypothèse où il est construit en même temps que le castrum (entre 308 et 360) et d'autre part, que la chronologie actuellement retenue pour la construction du castrum peut être resserrée (337-360 ?).

Le trou de poteau du haut Moyen Âge fait écho à ceux fouillés sur le site de la rue de Harlay.

L'occupation médiévale est représentée essentiellement par des couches (sondages 4 et 5) dont les plus anciennes sont datées du XIII<sup>e</sup> s. Dans le sondage 4, une strate datée du XIII<sup>e</sup> s. surmonte les limons de débordement et est recoupée par une maçonnerie partiellement dégagée.

## État du site

La reconnaissance s'est effectuée à des profondeurs variables suivant les sondages : de 0,76 m (SD 2) à 3,56 m (SD 5). La base de la stratigraphie (alluvions anciennes) n'a pas été atteinte dans un contexte fluvial où s'entremêlent les occupations anthropiques et les dépôts alluviaux. Les murs n'ont pas été démontés et deux reconnaissances ponctuelles ont été effectuées au sud (SD 1) et au nord (SD 5). Le sommet observé de l'occupation archéologique se situe à 30,07 m, soit à 0,22 m de profondeur (SD 3). À la fin de l'opération, les sondages n'ont pas été rebouchés.

## Remerciements

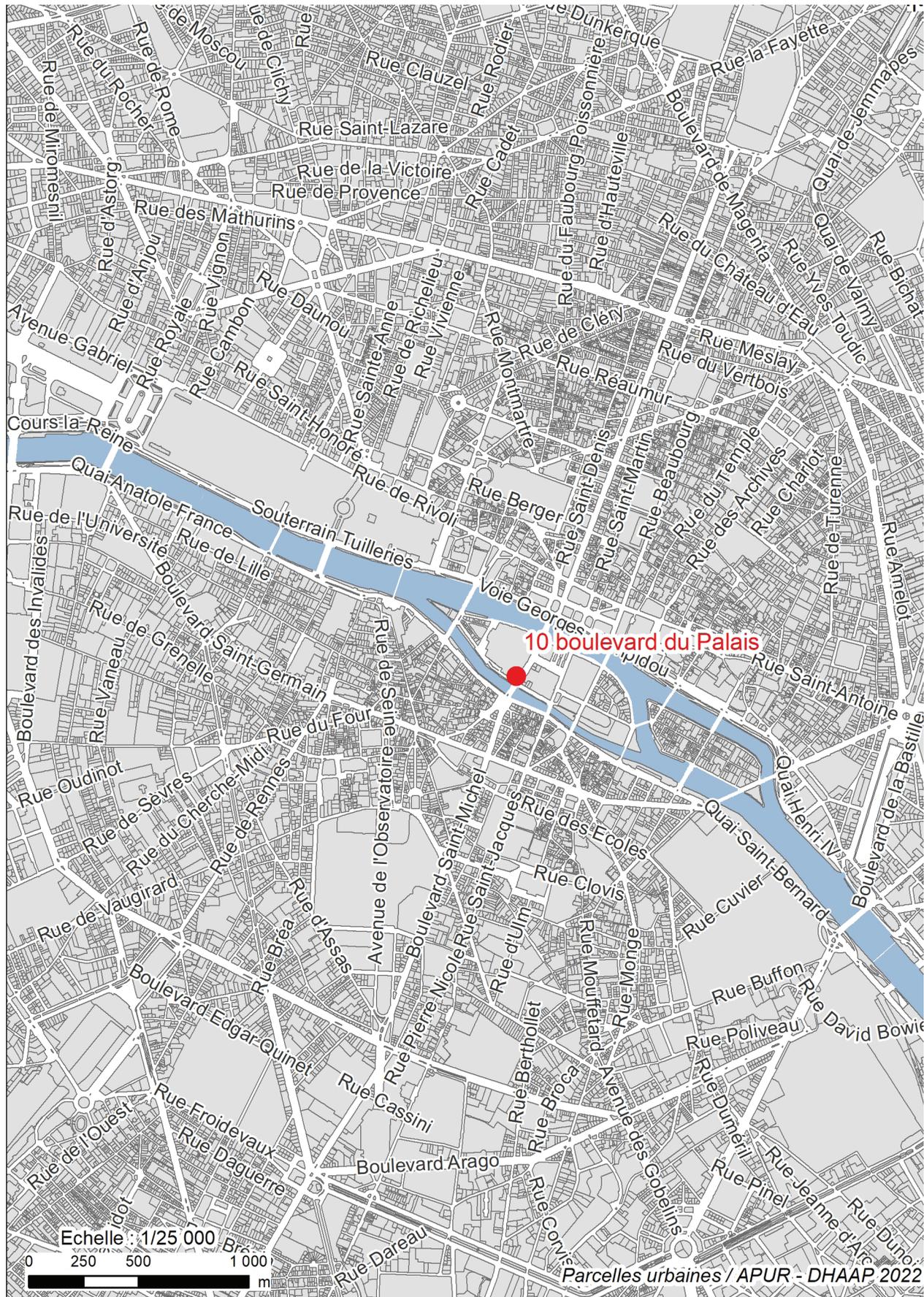
Nous tenons à remercier Mme Stampouglou (CMN) pour avoir facilité notre intervention en amont et sur le terrain, ainsi que l'entreprise Louis Geneste pour leur collaboration.

Notre gratitude va aussi à Valérie Delattre (Inrap) pour son expertise de la sépulture ainsi qu'à ses collègues Emmanuelle du Bouëtiez-De-Kerorguen, Caroline Claude, et François Renel pour la datation des contextes.

## Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Augustéen / début I <sup>er</sup> s. IV <sup>e</sup> - V <sup>e</sup> s.	Sol Sépulture	Céramique	Fréquentation intermittente Nécropole ?
Haut Moyen Âge XIII <sup>e</sup> s. - XVI <sup>e</sup> s.	Trou de poteau	Céramique	Construction, habitat ?
XV <sup>e</sup> s. - XVI <sup>e</sup> s.	Maçonnerie	Céramique	Alluvionnement, terre à jardin ? Construction

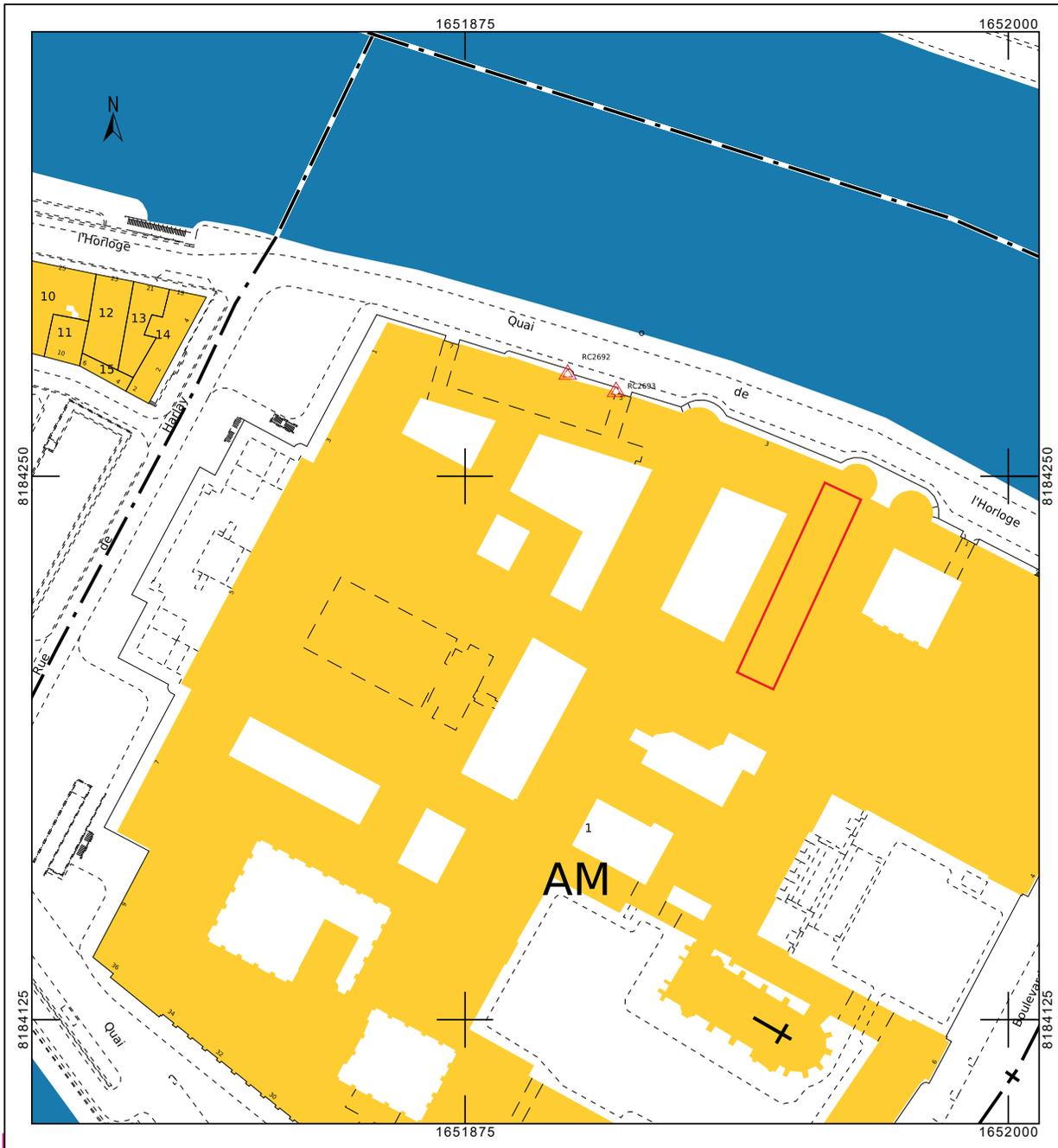
# Localisation de l'opération



Localisation de l'intervention sur un fond de plan au 1/25 000 (données CapGéo – Mairie de Paris). DAO : Emilie Cavanna, DHAAP.

# Extrait du cadastre

Département : <b>PARIS CENTRE</b>  Commune : <b>PARIS 01</b>	<b>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</b> ----- <b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</b> -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : <b>PARIS - POLE TOPOGRAPHIQUE</b> 6 rue Paganini 75972 75972 PARIS Cedex 20 tél. 01.53.27.42.90 -fax 01.53.27.42.70 pole.topographique.paris@dgif.finances.gouv.fr
Section : AM Feuille : 000 AM 01  Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/1250  Date d'édition : 15/03/2021 (fuseau horaire de Paris)  Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		Cet extrait de plan vous est délivré par :  <p style="text-align: center;">cadastre.gouv.fr</p>





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Le Préfet de région

Direction régionale des  
affaires culturelles

Service régional de  
l'archéologie

Affaire suivie par :  
Dorothee CHAOU-DERIEUX  
01 56 06 51 80

dorothee.derieux@culture.gouv.fr

Références : CP0751012100008-2

à

Département histoire de l'architecture et archéologie de  
Paris  
11 Rue du Pré  
TOUR C  
75018 PARIS

PARIS, le 04 MARS 2021

**Objet :** Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive et consultation en vue de son attribution

**Références :** PARIS-1ER-ARRONDISSEMENT (PARIS), Palais de la Cité, projet de liaison entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie  
CP0751012100008  
Livres V du Code du patrimoine

**P.J. :** Arrêté n° 2021-172 du 4 mars 2021 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint un arrêté portant prescription de diagnostic préalable à la réalisation de l'aménagement « Palais de la Cité, projet de liaison entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie » situé 10 Boulevard du Palais à PARIS-1ER-ARRONDISSEMENT.

Vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la réception de la présente pour me faire savoir si vous décidez de réaliser cette opération. À défaut de réponse dans ce délai, vous serez réputé y avoir renoncé.

À toutes fins utiles, je vous communique les coordonnées de l'aménageur concerné par cette prescription :

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX  
Hôtel de Sully  
62 Rue Saint-Antoine  
75186 PARIS CEDEX 4

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane DESCHAMPS

Service régional de l'archéologie  
Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France 47 Rue Le Peletier 75009 PARIS  
Téléphone 01 56 06 50 00 - Télécopie 01 56 06 52 48  
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-ILE-DE-FRANCE/>



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté n° 2021-172 du 04/03/2021  
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2021-09 du 12 février 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0751012100008, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX – pour le projet « Palais de la Cité, projet de liaison entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie » localisé à PARIS-1ER-ARRONDISSEMENT, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 8 février 2021 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX – pour le projet « Palais de la Cité, projet de liaison entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 8 février 2021 ;

Considérant que les travaux envisagés, au vu de leur nature et de leur localisation en plein cœur du Palais de la Cité, et au droit de la Salle des Gardes (construite au début du 14<sup>e</sup> siècle), sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

## ARRÊTE

**Article 1** - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « Palais de la Cité, projet de liaison entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie », sis en :

RÉGION : ILE-DE-FRANCE  
DEPARTEMENT : PARIS  
COMMUNE : PARIS-1ER-ARRONDISSEMENT  
Lieu-dit ou adresse : 10 Boulevard du Palais  
Cadastre : Préfixe : 000, Section : AM, Parcelle(s) : 1

Réalisé par : CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 260 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève

par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

**Article 3 - Objectifs scientifiques**

Le diagnostic devra mettre en évidence la présence ou l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

**Article 4 - Principes méthodologiques**

Les travaux projetés consistent en la réalisation de deux zones tests au droit de la Salle des Gardes (dont une à l'emplacement d'un ancien pavillon représenté sur un plan de 1789). Le diagnostic sera réalisé au moyen de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

**Article 5 - Responsable scientifique**

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : spécialiste d'archéologie urbaine.

**Article 6** - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, au Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris et à l'INRAP - Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Fait à PARIS, le

10.4 MARS 2021  
2021

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie

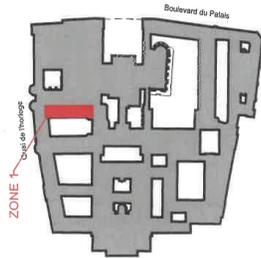


Stéphane DESCHAMPS

PLAN DE REPÉRAGE DES ZONES DE VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES - Zone 1

SITUATION :

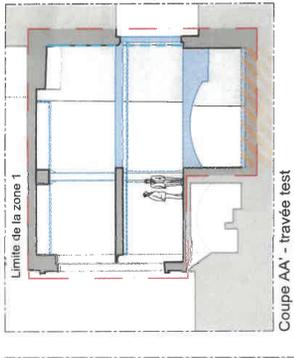
Bâtiment - B1-B5



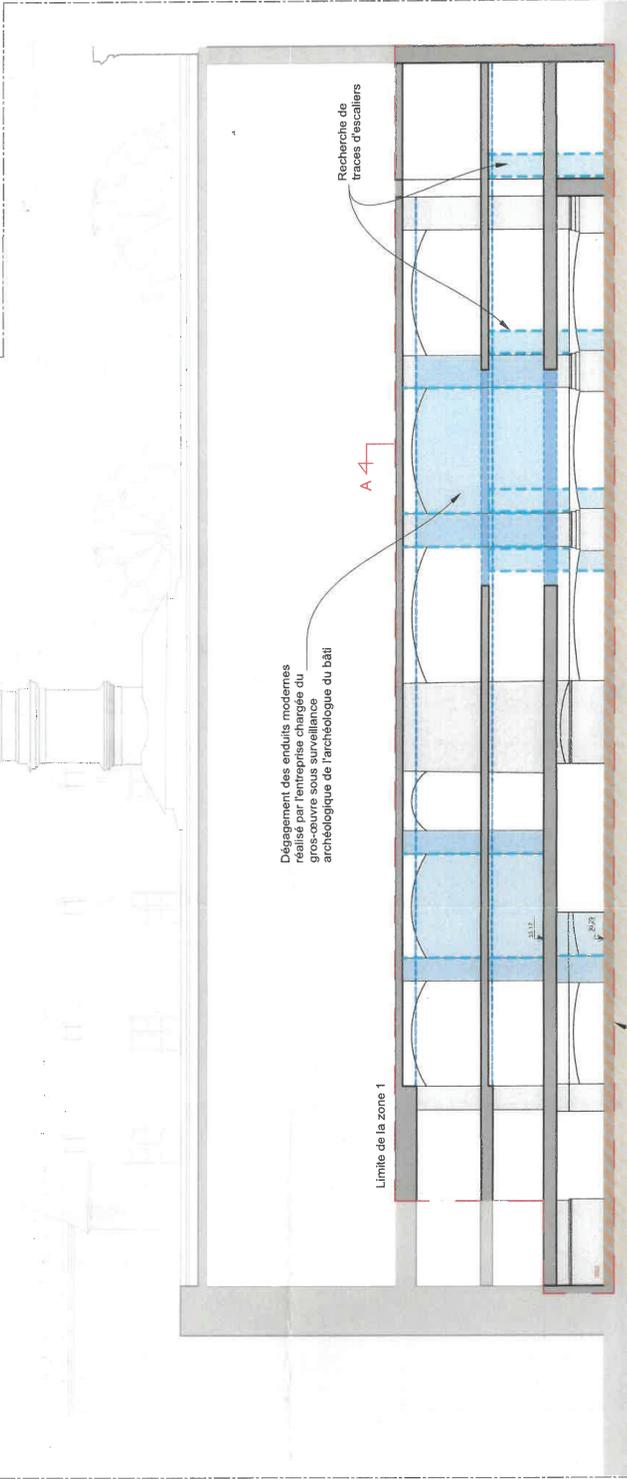
Plan de localisation - 0

OBJECTIF DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES :

- Zone test 1 : Recherche de l'état d'origine de l'élevation par la démolition des planchers et cloisonnements modernes sur une travée type. Ouverture pour accéder à un aperçu du volume disponible entre deux contreforts.
- Zone test 2 : Recherche de traces éventuelles d'un ancien pavillon annexé à la façade au droit de la Salle des Gardes.
- Recherche des traces d'escaliers d'accès à la Rue de Paris par des percements de la façade.



Coupe AA' - travée test



Coupe longitudinale - Sondages à réaliser

LEGENDE:

Sondages :

- Fenêtre de sondage au sol
- Fenêtre de sondage au mur
- Dégagement des sols modernes sous surveillance archéologique

Suppression des sols modernes  
Dégagement des formes de pose  
Fouilles de diagnostic préventif  
Réalisé par l'entreprise chargée du  
gros-œuvre sous surveillance archéologique  
surface : 260 m<sup>2</sup>

Éch. 1/200 0 5 10 m

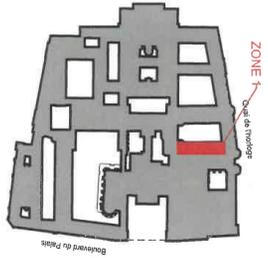
**DAT** 75 - PARIS 1<sup>ER</sup>  
Curie et sondages des espaces culture

**2b d b m** Architectes

**ETAT PROJETE**  
Zone 1  
Plan de repérage des zones de vestiges archéologiques  
MVA - CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (CMN)  
Date: nov. 2020  
Édité: 1/2020  
MOE: 3 BDM Architectes - Christophe BOTTINEAU - Architecte en chef des monuments historiques

PLAN DE REPERAGE DES ZONES DE VESTIGES ARCHEOLOGIQUES - Zone 1

SITUATION :  
Bâtiment - B1-B5



Plan de localisation - 0

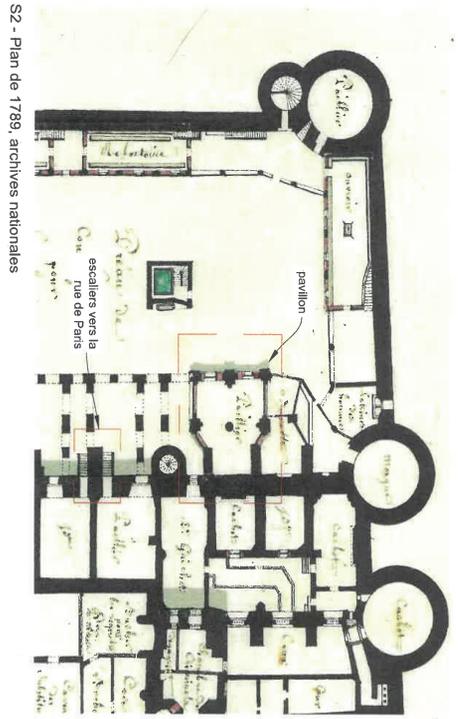
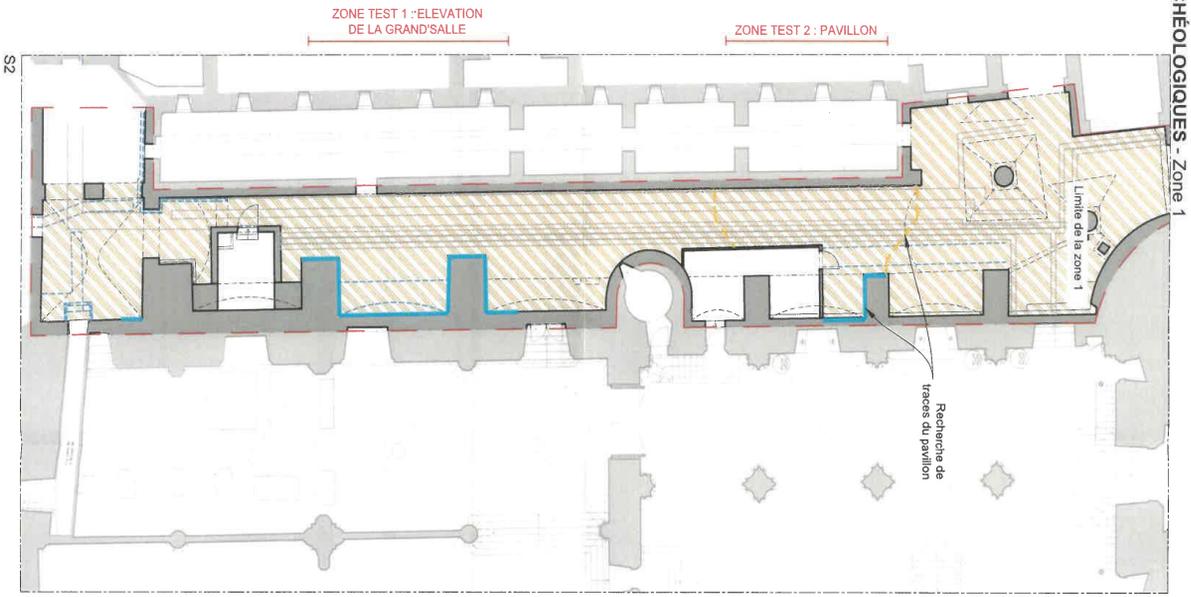
OBJECTIF DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES :

- Zone test 1 : Recherche de l'état d'origine de l'élévation par la démolition des planchers et cloisonnements modernes sur une trémie type. Ouverture pour accéder à un aperçu du volume disponible entre deux contreforts.
- Zone test 2 : Recherche de traces éventuelles d'un ancien pavillon annexé à la façade au droit de la Salle des Gardes.
- Recherche des traces d'escaliers d'accès à la Rue de Paris par des percements de la façade.

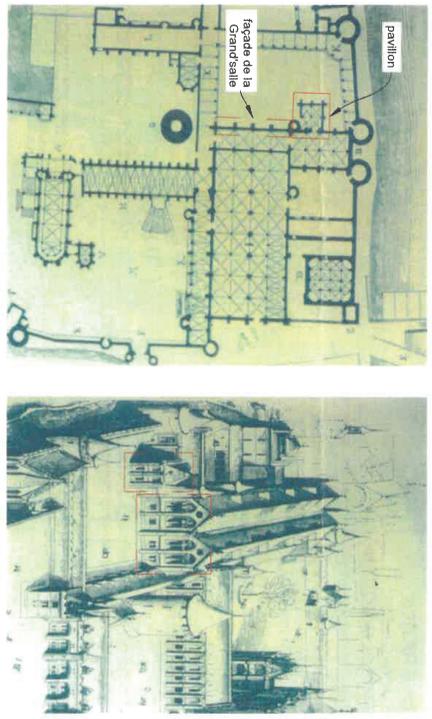
**LÉGENDE:**

Sondages :

- Fenêtre de sondage au sol
- Fenêtre de sondage au mur
- Dégagement des sols modernes sous surveillance archéologique



S2 - Plan de 1789, archives nationales



0 - Plan et vue d'ensemble du Palais au XIV<sup>e</sup> siècle, reconstitution par Viollet-le-Duc

**Architectes**

**2100**

**DAT** 75<sup>e</sup> PARIS 1ER  
Charge et sondages des espaces culturels

**PA LAIS DE JUSTICE**  
E/FAT PROJETE  
Zone 1

Date : nov. 2020  
Echelle : 1/200  
MOI : CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (CMN)  
MOI : 2800 Architectes - Christophe SOTTIENAU - Architecte en chef des monuments historiques

Ech. 1/200

0 5 10m

# Arrêté de désignation



Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :  
Dorothee CHAOUI-DERIEUX  
01 56 06 51 80

dorothee.derieux@culture.gouv.fr

Références : CP0751012100008-12

Direction régionale  
des affaires culturelles

Département histoire de l'architecture et archéologie de  
Paris  
11 Rue du Pré  
TOUR C  
75018 PARIS

PARIS, le 06/11/2024

**Objet :** Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

**Références :** PARIS-1ER-ARRONDISSEMENT (PARIS), Palais de la Cité, projet de liaison entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie  
CP0751012100008  
Livre V du Code du patrimoine

**P.J. :** Arrêté n° 2021-689 du 4 novembre 2021 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive.

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté n° 2021-689 du 4 novembre 2021 dont vous trouverez copie ci-joint, Monsieur David COUTURIER a été désigné en qualité de responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 2021-172 du 4 mars 2021.

Aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il veille au respect des objectifs scientifiques de la prescription, à la mise en œuvre de votre projet d'intervention, assure la conduite effective de l'opération sur le terrain et prend les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont il dirige la rédaction, dans les respects des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

Je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause cette désignation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie  
**Jean-Marc Gouedo**  
conservateur général du patrimoine,  
adjoint au conservateur régional  
de l'archéologie d'Île-de-France  
Stéphane DESCHAMPS

Service régional de l'archéologie  
Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France 47 Rue Le Peletier 75009 PARIS  
Téléphone 01 56 06 50 00 - Télécopie 01 56 06 52 48  
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-ILE-DE-FRANCE/>

# Projet scientifique d'intervention



**Mairie de Paris**  
 Direction des Affaires Culturelles  
 Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris  
 11, rue du Pré – 75018 PARIS – Tél. 01 71 28 20 20

## PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION Pour la réalisation de l'opération de diagnostic archéologique dénommée : Paris 75001 10 boulevard du Palais

### Références

- Prescription du préfet de la région Île-de-France : arrêté n° 2021-172 en date du 04/03/2021
- Nature de l'opération : Diagnostic
- Commune : 75001 Paris
- Adresse : **10 boulevard du Palais**
- Références cadastrales : section AM, parcelle(s) 1
- Surface du projet : 260 m<sup>2</sup>
- Propriétaire du terrain : État

## 1. Périmètre de l'aménagement

L'intervention s'inscrit dans le cadre du projet de liaison entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie, situées dans la partie occidentale de l'Île de la Cité. Parmi les six secteurs concernés par les travaux de curage et sondage, deux « zones tests » sont prévues au droit de la Salle des Gardes (Zone 1), dans le sous-sol du bâtiment B1-B5 (**figures 1 et 2**). Ce sous-sol couvre une surface de 260 m<sup>2</sup>.

La zone-test 1, au sud, prévoit de dégager l'état d'origine de l'élévation par la démolition des planchers et cloisonnements modernes. Il prévoit en outre de retrouver les niveaux de sol associés aux élévations médiévales.

La zone-test 2, au nord, intègre le prolongement de la galerie technique enterrée, dont l'aménagement a fait l'objet d'un diagnostic par le DHAAP en décembre 2020 dans la cour de la Conciergerie (**Couturier 2021**). Le sondage vise notamment à rechercher d'éventuelles traces d'un ancien pavillon annexé à la façade, figurant sur un plan de 1789 (**figure 3**).

C'est dans le cadre des sondages au sol que le présent diagnostic a été prescrit.

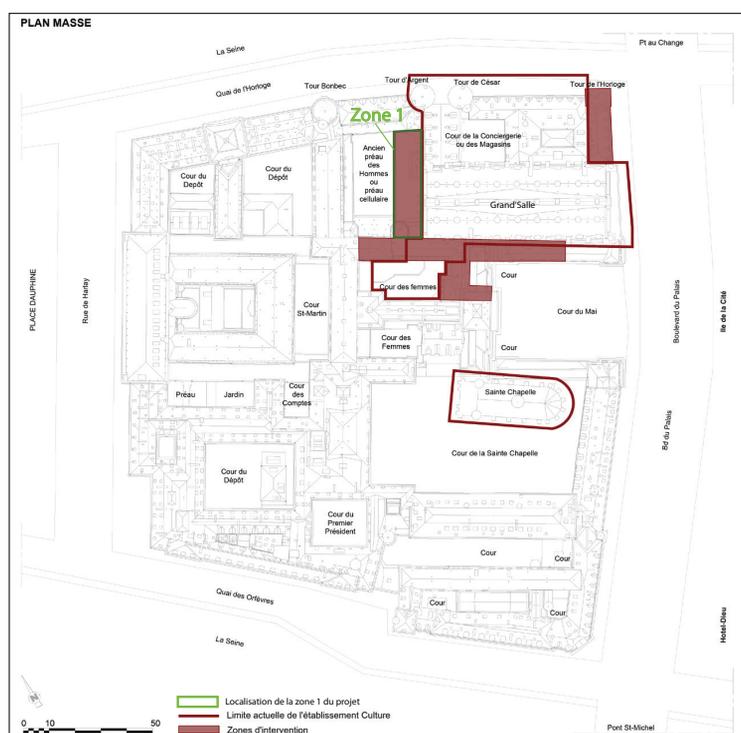
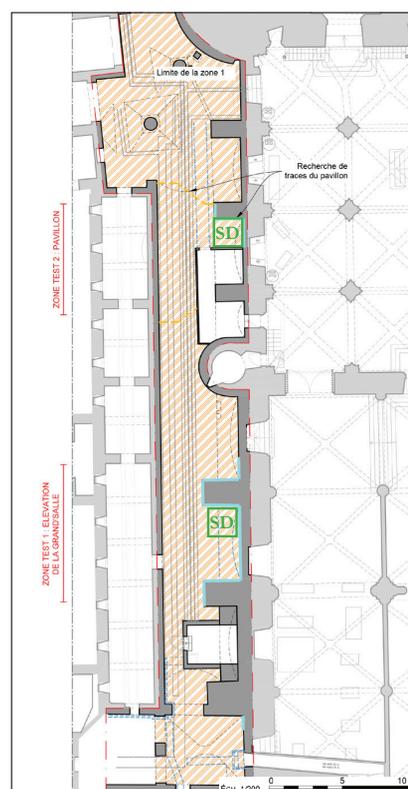


Figure 1 : Localisation de la zone d'intervention et des zones-test (fonds de plan 2BDM Architectes)





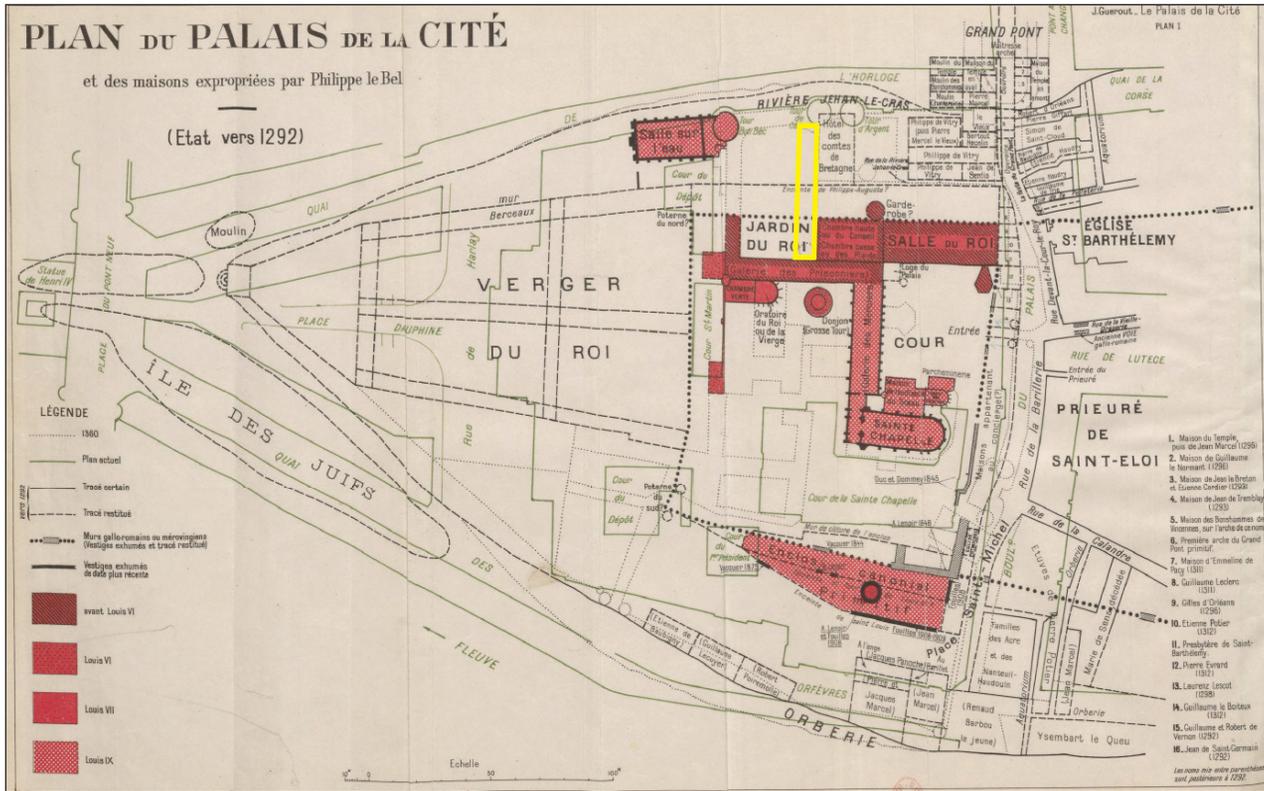


Figure 4 : plan de Guérout (1953) figurant le Palais royal à la fin du XIII<sup>e</sup> s. et localisation de la zone d'intervention.

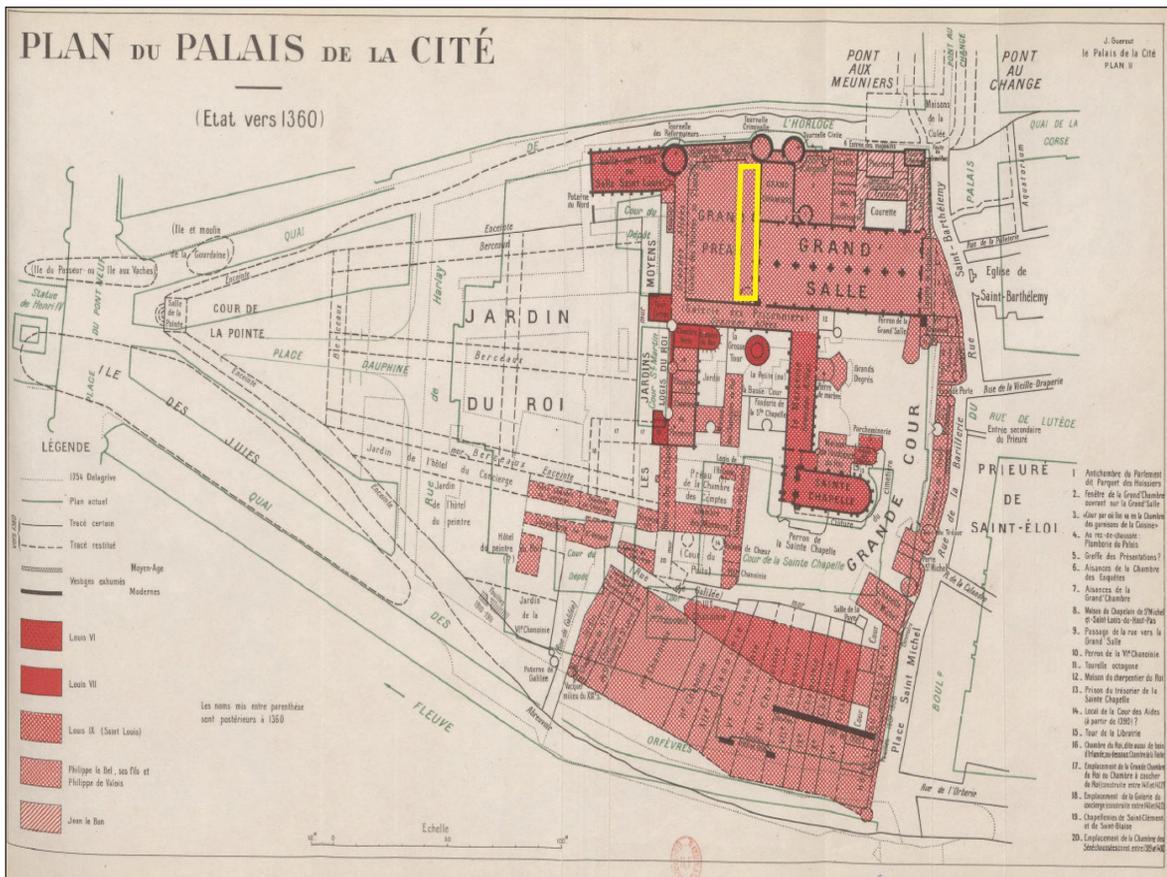


Figure 5 : plan de Guérout (1953) restituant le Palais royal au XIV<sup>e</sup> s. et localisation de la zone d'intervention

## 2. Contraintes techniques

Le diagnostic archéologique s'effectuera sous la forme de deux sondages manuels de 2 m de large, au droit des deux zones test.

La stratigraphie dans ce secteur de Paris *intra-muros* est importante (7,10 m observés au 4 boulevard du Palais, dans la cour de la Conciergerie, substrat non atteint). Les niveaux naturels, les alluvions récentes (limons de débordement), ont été rencontrés à 27,87 m dans ce même sondage.

La dalle du sous-sol concerné par l'intervention apparaît à la cote de 30,29 m NVP. Dans la zone-test 1, les travaux ne prévoient pas de descendre au-delà des niveaux de sol médiévaux, estimés à une profondeur maximum de 0,80 m. Dans la zone-test 2, la profondeur est limitée à la cote de travaux de la galerie technique soit 1,70 m.

## 3. Méthodes et techniques envisagées

La dépose de la dalle de béton du sous-sol, ainsi que l'ouverture d'une trémie dans les planchers bas des niveaux 0 et E0 au droit de la zone test 1 (pour le levage et l'évacuation des gravats), sont prévues par l'aménageur en amont de l'intervention.

L'intervention prévoit le blindage, par l'aménageur, des parois des sondages, selon la nature des sols et la profondeur atteinte. Le dégagement des terres et la fouille des niveaux archéologiques seront effectués par l'équipe archéologique. Le stockage des déblais sera effectué dans des big-bags, et leur évacuation en décharge (les terres n'étant pas réemployées) sera à la charge de l'aménageur.

Des photographies et des relevés seront réalisés pour définir au mieux les séquences stratigraphiques rencontrées ; un tri du matériel permettra d'associer aux niveaux fouillés les marqueurs chronologiques nécessaires à la caractérisation de ces séquences. Un enregistrement adapté au contexte urbain accompagnera les opérations de fouille, celui-ci sera ensuite numérisé dans l'outil métier mis en place au sein du DHAAP (dont la partie consacrée aux archives alimente les données du projet R&CAP).

## 4. Moyens prévus

Phase terrain : 20 jours

Rédaction du rapport : 20 jours

## 5. Délais de réalisation et calendrier

La date de démarrage prévisionnelle est fixée à novembre 2021. La phase terrain durera au maximum 20 jours ouvrés, hors découverte exceptionnelle, suivie d'une phase d'étude de 20 jours. Le rapport sera rendu dans les trois mois suivant la phase d'étude.

## 6. Observations complémentaires

Les moyens pourront être revus afin de les ajuster au mieux aux objectifs du projet.

Responsable d'opération préconisé : Priscillia Debouige.



# Section 2

# Résultats



# 1 Introduction

## 1.1 Raisons de l'intervention

Dans le cadre du projet mené par le Centre des Monuments Nationaux et intitulé « Palais de la Cité, projet de liaison entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie », un diagnostic archéologique a été effectué dans un sous-sol situé au droit des salles médiévales de la Conciergerie, côté ouest.

Il concerne une surface de 260 m<sup>2</sup> (**Fig. 1** et **Fig. 2**) et comprend deux aspects : la recherche d'un sol contemporain de l'édifice médiéval (zone test 1) et la reconnaissance d'un ancien pavillon (zone test 2) (**Fig. 3**).

## 1.2 Déroulement de l'opération

Cinq ouvertures ont été réalisées dans le sous-sol (numérotées SD 1 à SD 5 du sud vers le nord), préalablement à notre intervention : les quatre premiers sondages concernent la zone test 1, le dernier la suivante.

Leurs dimensions sont inégales (**Fig. 3**), le sondage SD 5 a été planifié sur une surface plus importante à notre demande.

sondage	profondeur	surface	sondage profond
SD 1	1,45	2,175	0,54
SD 2	0,76	0,84	
SD 3	0,75	1,08	
SD 4	1,13	2,03	
SD 5	3,56	8,82	1,62
		12,77	2,16

Fig. 1. Dimensions des sondages (en mètre).

La disposition des sondages selon un axe nord-sud, offrant l'opportunité d'une approche transversale par rapport à la Seine, nous avons opté, dans le cadre restreint de notre intervention, pour un approfondissement des deux extrêmes (SD 1 et 5). Pour le relevé en coupe, nous avons privilégié autant que possible le côté est des ouvertures.

## 1.3 Traitement des données

Le mobilier céramique a été expertisé par Emmanuelle du Bouëtiez (Antiquité) et par Caroline Claude (Inrap) et François Renel (Inrap) pour les éléments respectivement médiévaux et modernes.

L'ensemble des données (US, mobilier, minutes et photographies) a été saisi, numérisé et intégré dans l'outil métier mis en place par l'équipe du pôle archéologique qui alimente la base de données R&CAP (opération n° 2396).

Les unités stratigraphiques sont inventoriées en continu ainsi que le mobilier (Section III). Les minutes de terrain ont été numérisées puis redessinées sur ordinateur grâce à un logiciel de dessin vectoriel. Les prises de vue ont été traitées par les photographes du DHAAP et numérotées à partir de 1.

Les abréviations suivantes seront couramment utilisées dans le cadre de cette présentation :

- NR : nombre de reste
- TCA : terre cuite architecturale
- TPQ : *terminus post quem*

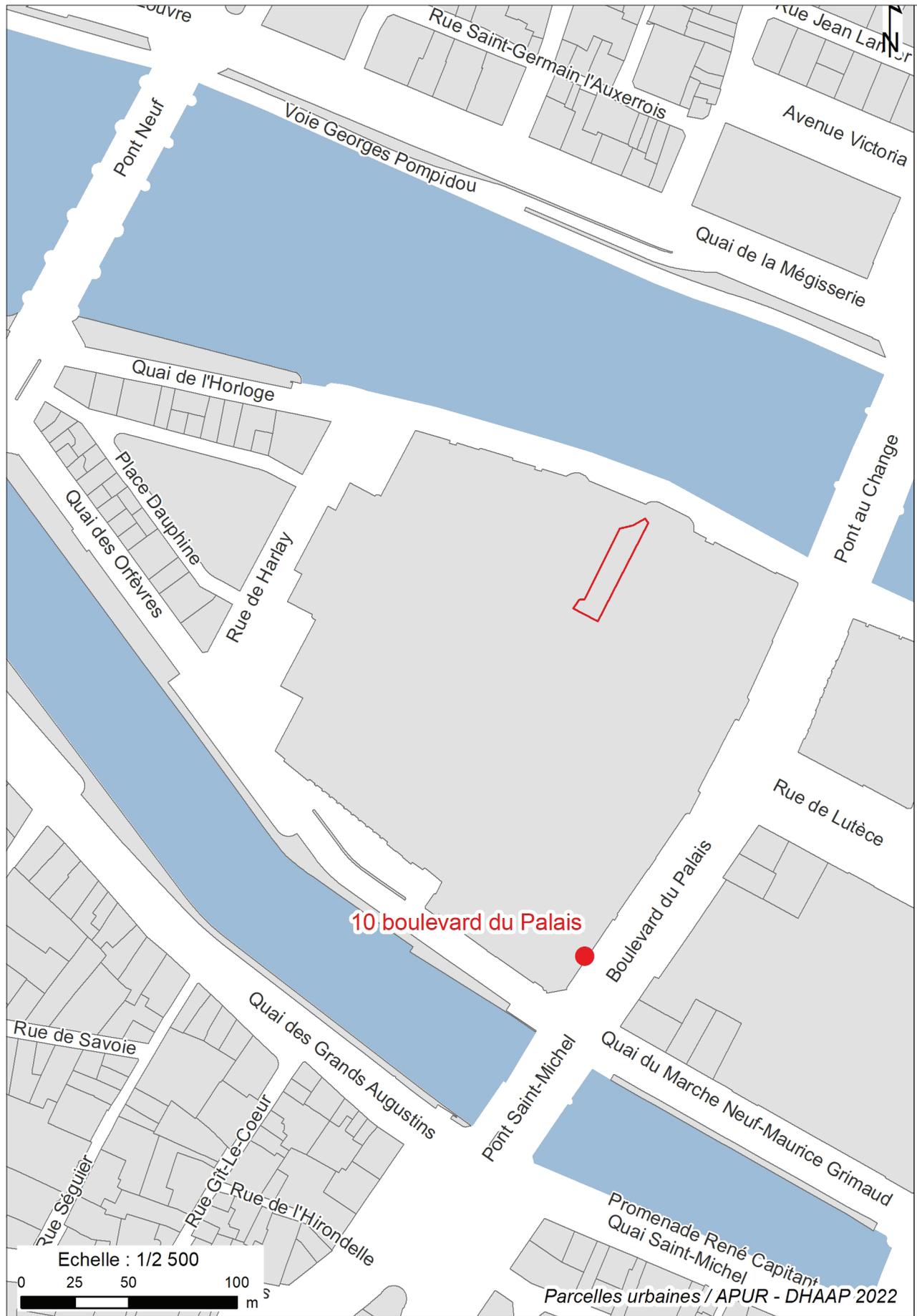


Fig. 2. Localisation de l'intervention au 1/2500 sur le fond de plan de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme). Plan, Emilie Cavanna, DHAAP.

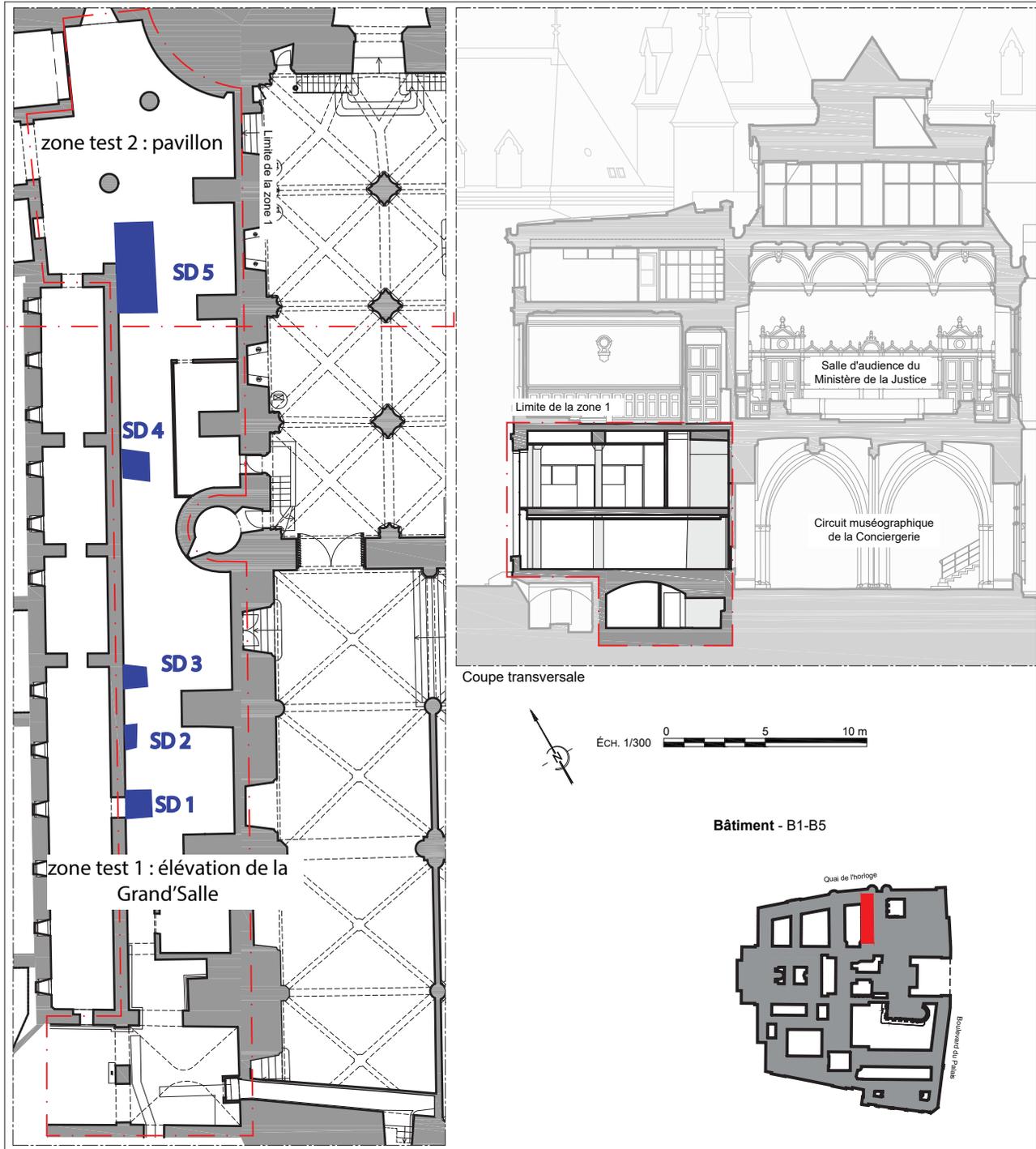


Fig. 3. Plan et coupe du projet avec localisation des sondages. Plan, Document 2BDM Architectes. Topographie : Emilie Cavanna. DAO : David Couturier, DHAAP.

## 2 État des connaissances avant l'opération

### 2.1 Contexte géologique

L'emprise se situe dans la partie occidentale de l'île de la Cité dont la surface actuelle est d'un peu moins de 22 ha. Le processus de sa formation et son développement s'inscrivent dans la longue durée. Il résulte des dépôts alluviaux argilo-limoneux successifs sur des bancs de sable à fleur d'eau et accrétions des ilots périphériques, mais aussi du fait des aménagements et apports anthropiques (Celly 2010 : 29). Une remarquable analyse géomorphologique a pu être effectuée dans le cadre de la fouille réalisée au 1 rue de Harlay (Peixoto, Gaillard 1997) située à 125 m à l'ouest de l'emprise, avec des compléments apportés lors de la fouille réalisée dans la Préfecture de Police (Peixoto 2015).

L'Atlas des Anciennes Carrières et Géologique (Fig. 4) indique que d'après le sondage réalisé à l'emplacement du boulevard de la Justice, près du pont aux Changes, soit à 100 m à l'est de la Conciergerie, le sous-sol est composé d'alluvions anciennes (Aa) qui apparaissent à l'altitude de 22,40 m. Ils sont surmontés par des remblais (R) sur une épaisseur de 8 m. Ils recouvrent des alluvions modernes (Am) épaisses de 4,30 m. En dessous se trouvent les marnes et caillasses (M et C). La comparaison avec la reconnaissance de sol effectuée par l'entreprise Semofi en 2017 dans la cour de la Conciergerie est intéressante. Les deux sondages carottés (SCs), réalisés respectivement au sud-ouest (CG 1) et au sud-est (CG 2) du sondage archéologique, ont mis en évidence des remblais, sur une épaisseur comprise entre 4 et 5 m (CG 1), qui reposent sur du sable grisâtre ou brun correspondant à des alluvions modernes présents au moins jusqu'à 6 m de profondeur, base de la reconnaissance géotechnique.

### 2.2 Contexte archéologique et historique

#### 2.2.1 Présentation générale

L'emprise est située au nord du complexe occupé conjointement par le Palais de Justice et la Conciergerie (CMN), dans la partie occidentale de l'île de la Cité. Ce secteur se distingue par la rareté des découvertes archéologiques (Fig. 5) qui contraste avec son impressionnant potentiel. Les traces de fréquentation anthropique les plus anciennes ont été identifiées plus à l'ouest, sur le site du 1 rue de Harlay (opération n° 1113) au sein de limons de débordement entre 28,50 m et 30 m : il s'agit d'un niveau d'occupation qui a livré des tessons non tournés laténiens datés entre le V<sup>e</sup> s. et le II<sup>e</sup> s. associés à des restes de faune (Peixoto, Gaillard 1997 : 77). Plus à l'est, dans l'enceinte de la Préfecture de police, la fouille de la salle d'accueil (n° 1133) a mis en évidence une couche d'occupation et des structures en creux installés au sommet des limons de débordement, autour de l'altitude de 29,30 m (Peixoto 2015 : 95). Elles attestent d'une occupation datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Une occupation de même type a été mise en évidence plus au nord, au 1 rue de Lutèce (n° 668). Plus largement, les différentes découvertes sur l'île de la Cité témoignent d'un bruit de fond d'une occupation pré-augustéenne, malgré la faiblesse des surfaces reconnues. En tout cas, l'île au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est « pleinement constituée et émergée, avec un plateau entre 29 et 30 m NVP » (Peixoto 2015 : 105) et le débat sur la localisation de l'oppidum des *Parisii* mentionné par César dans ses commentaires reste toujours d'actualité.

L'occupation antique du Haut-Empire se distingue globalement sur l'île par la faiblesse de la stratification (60 cm) qui contraste nettement avec celle de la période suivante. Elle est absente sur le site de la rue de Harlay. Au niveau

# IGC - Atlas des Anciennes Carrières et Géologique

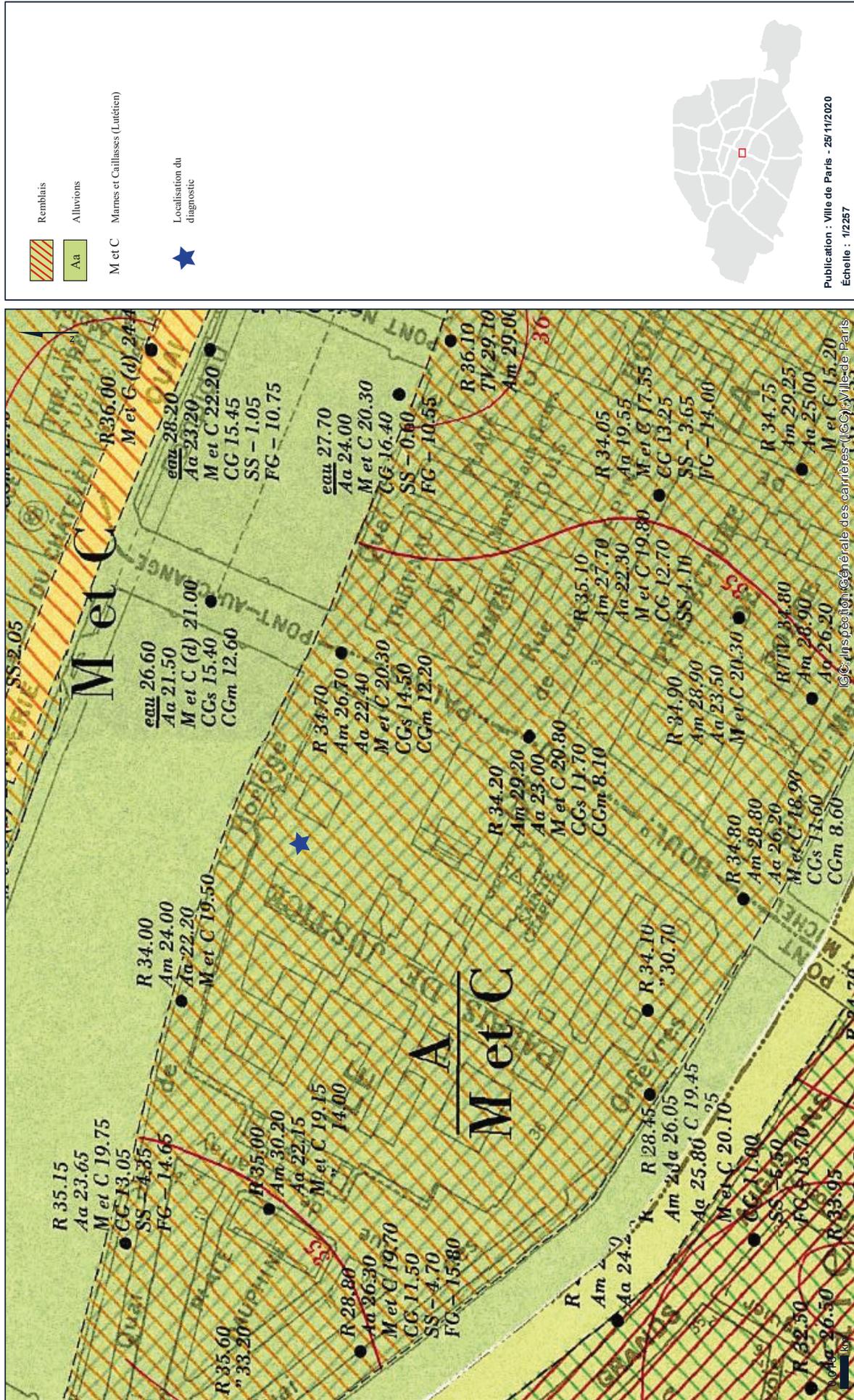


Fig. 4. Extrait de l'Atlas des Anciennes Carrières et Géologique. Plan. DAO : IGC.

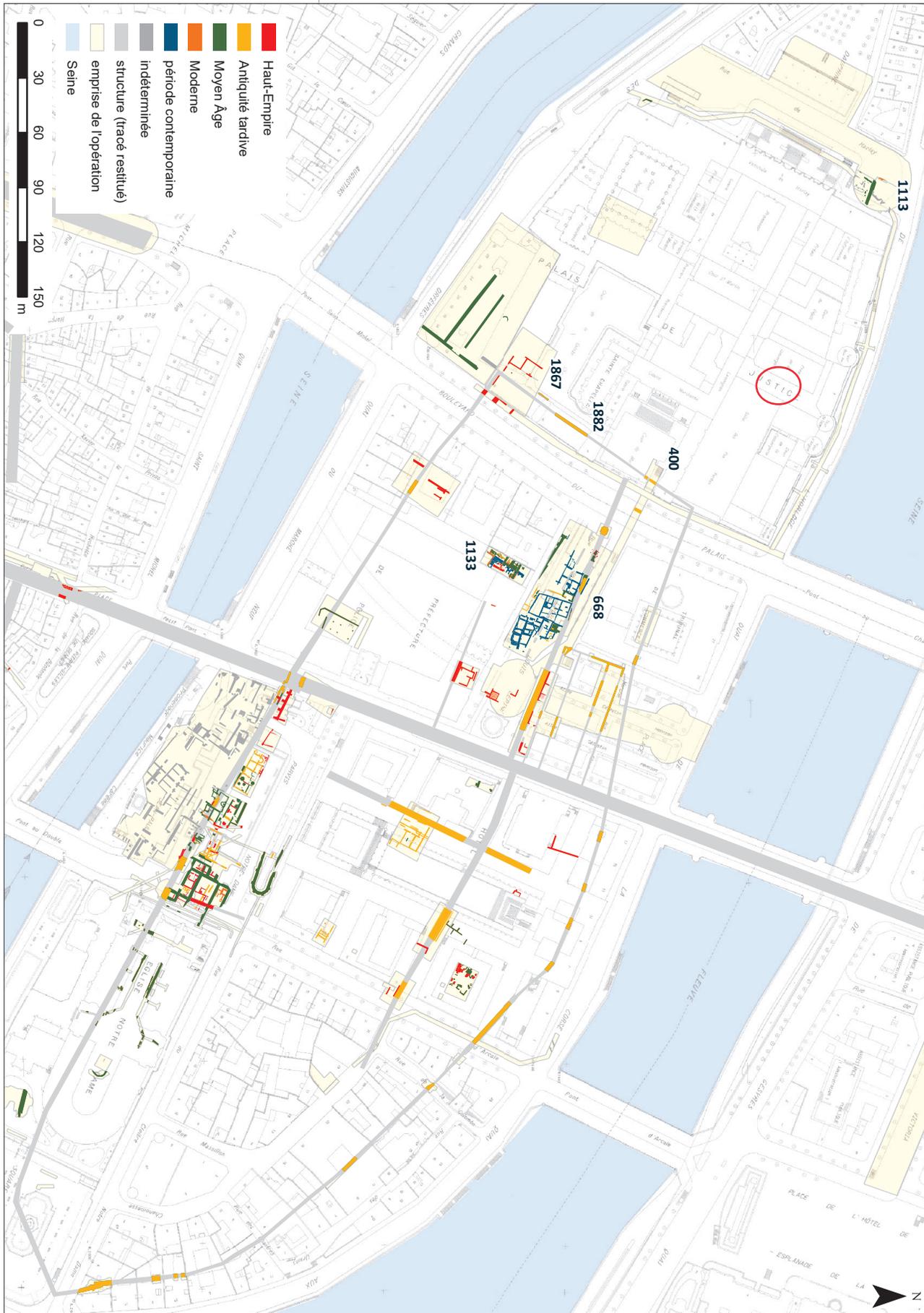


Fig. 5. Contexte archéologique (la localisation du diagnostic est cerclée). Plan R&CAP. DAO : Marion Dessaint, DHAAP

du Palais de Justice, les vestiges d'une habitation à enduits peints ont été dégagés au sud-est du complexe en 1847-1848 (n° 1867). Ils sont surmontés par un mur orienté nord-sud (**Busson 1998** : 420), qui a aussi été observé plus au nord (n° 1882) et surtout en 1910, lors de la construction d'une galerie reliant la station Cité à la Cour du Mai du Palais de Justice (n° 400). Il comporte de nombreux remplois d'éléments d'architecture et funéraires et relie les courtines nord et sud du rempart tardo-antique dont la construction se situe entre 308 et 360 (mention de l'empereur Julien). D'autres murs massifs, comportant aussi des remplois en fondation, s'adossent au rempart et témoignent de la présence d'une construction. Les sources évoquent le séjour des empereurs Julien et Valentinien dans un « palais » mentionné par Ammien Marcellin (**Mousseaux 2011** : 48 ; **Busson 2019** : 136), mais qui n'a pas encore de réalité archéologique du fait des constructions postérieures et de l'absence de fouilles récentes sur des surfaces suffisamment étendues pour appréhender l'imbrication supposée des maçonneries successives.

En tout cas, ce secteur situé à l'ouest du mur nord-sud reliant les courtines nord et sud du rempart tardo-antique, va devenir le lieu de résidence des rois de France dès l'époque mérovingienne et jusqu'au règne de Dagobert (**Guérout 1953**) et on peut supposer que le « palais » impérial s'est mué en palais royal. En marge occidentale du pôle royal, une occupation datée entre la fin du V<sup>e</sup> s. et le VIII<sup>e</sup> s. a été fouillée rue de Harlay (**Peixoto, Gaillard 1997** : 117 et suiv.). Elle comprend des structures en creux dont des trous de poteau et trois sépultures qui s'intercalent entre deux niveaux de crue et s'inscrivent dans une topographie de rupture de pente de la berge. L'occupation antique est, rappelons-le, absente.

La période carolingienne constitue une parenthèse, les rois ne demeurant plus à Paris, les évêques de Paris incarnant la réalité locale du pouvoir. Le manque d'entretien de l'enceinte antique et peut-être la récupération partielle des maçonneries pourrait expliquer les succès des Normands à partir de 845. Leurs raids successifs dans la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> s. ont entraîné la restauration de l'enceinte antique et peut-être aussi celle du Palais.

Une rupture intervient à partir de 987, Robert II le Pieux, fils de Hugues Capet, reconstruit le Palais. Nous nous basons sur la remarquable étude de J. Guérout pour présenter ces données. Il situe ces travaux vers le premier quart du XI<sup>e</sup> s. et ils comprennent la construction de la Salle du Roi (**Fig. 6**), appelée dans les textes *aula regis*, *aula regia* ou *aula palatii* et que Guérout localise à l'emplacement de l'ancien tribunal du prétoire, des chambres du Roi situées à l'ouest de la Salle du Roi, ainsi que celle de l'enceinte du Palais qui se superposerait à celle de l'Antiquité tardive (cf. le tracé en pointillé épais sur la **Fig. 6**). Une chapelle royale, placée sous le vocable de Saint-Nicolas, devait exister à l'emplacement de la Sainte-Chapelle et devait être reliée à la Chambre du roi par une galerie. Cette disposition est calquée sur celle du palais carolingien d'Aix la Chapelle (**Erlande-Brandenburg 2007** : 194). Louis VI fait construire un donjon (nommée « Grosse Tour » sur la **Fig. 6**) qui pourrait succéder à un édifice de même type. Selon Guérout, la tour et le fragment de courtine découverts au sud de l'enceinte antique (côté sud) seraient attribuables à son règne.

À l'époque de Louis VII, il devait exister un jardin en marge occidentale du Palais. Sous Philippe Auguste, d'importants travaux sont effectués au début du XIII<sup>e</sup> s. concernant des restaurations et des constructions (la Salle du Roi est agrandie). Guérout suppose que Philippe Auguste a fait édifier une nouvelle enceinte côté nord. Saint-Louis fait construire la Sainte Chapelle pour abriter les saintes reliques à l'emplacement de la chapelle Saint-Nicolas, elle-aussi reliée par une galerie aux appartements royaux. Au nord de la Sainte-Chapelle, un bâtiment, nommé Trésor des Chartres, accueille les archives et la bibliothèque royale. La limite sud de l'enceinte est aussi repoussée. L'espace entre la fortification antique et le nouveau rempart étant dévolu aux chape-

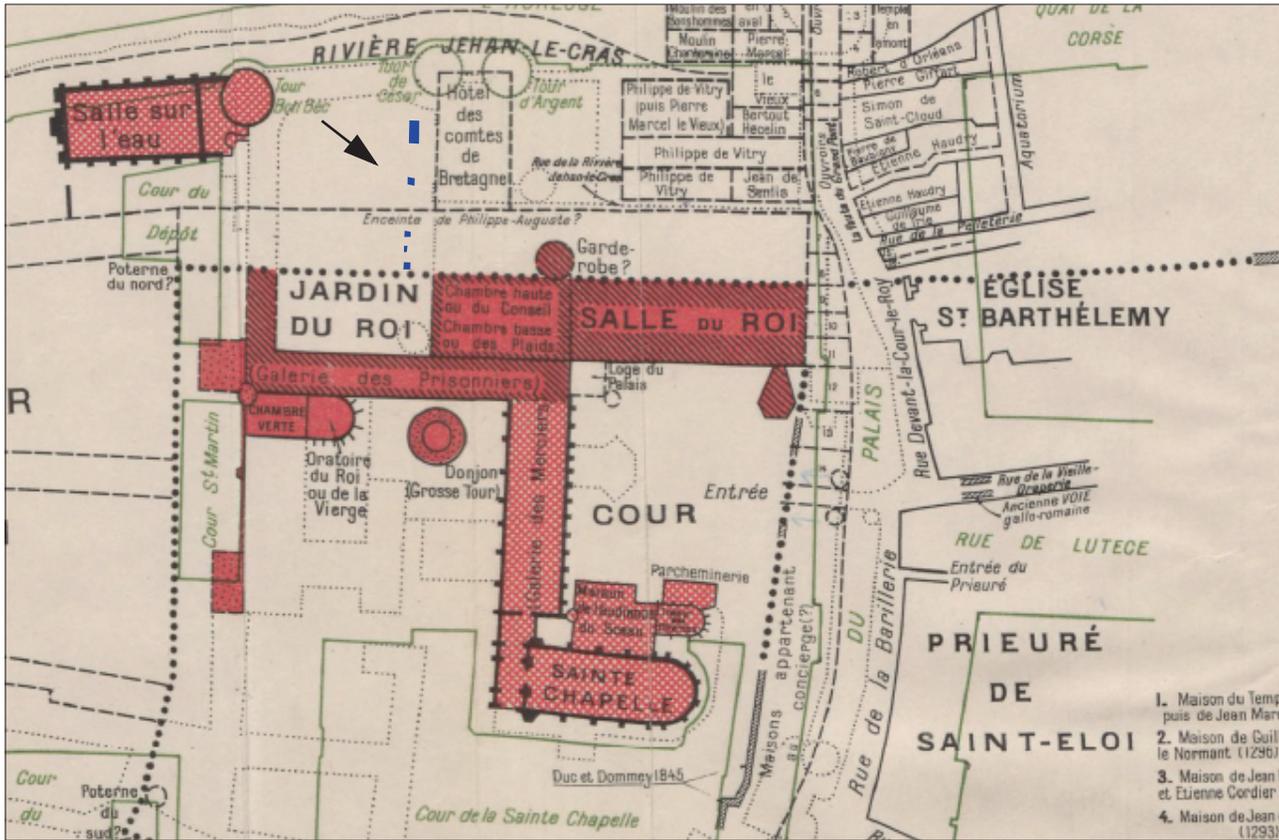


Fig. 6. Plan du Palais de la Cité (état vers 1292) et localisation des sondages (Guérout 1953).

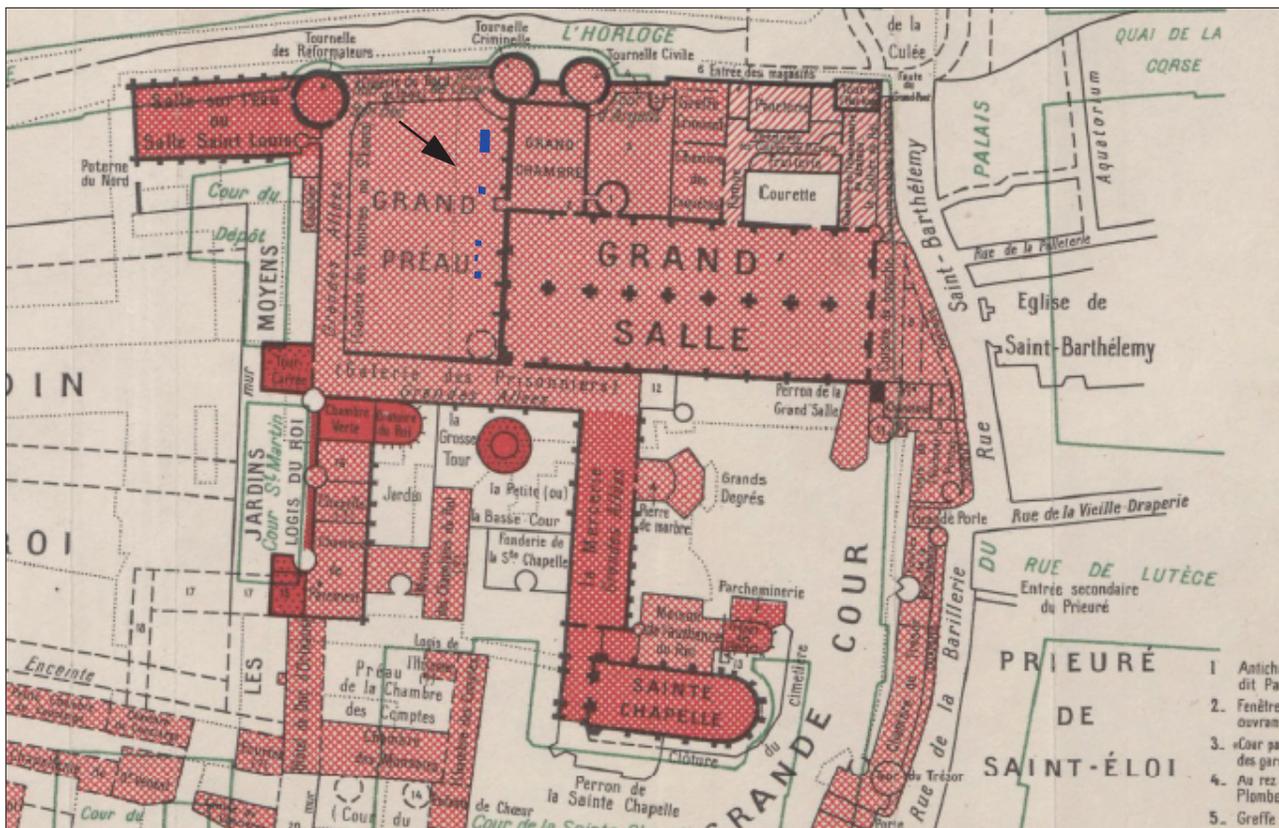


Fig. 7. Plan du Palais de la Cité (état vers 1360) et localisation des sondages (Guérout 1953).

lains, sans que l'on sache pour autant si la fortification attribuée à Louis VI est démolie. Au nord-ouest, à l'extérieur du complexe fortifié, un nouveau bâtiment est construit : appelé Salle Saint-Louis puis Salle sur l'eau, il s'agit d'une salle de réception. À l'ouest du complexe, l'espace de jardin déjà existant depuis au moins Louis VII (cf. *supra*), dénommé « verger du Roi », est entouré d'une enceinte qui a été fouillée en 1996 (**Peixoto, Gaillard 1997**). L'entrée du Palais se situait côté est et donnait sur une cour dont témoigne encore l'actuelle Cour de Mai.

Philippe le Bel reconstruit le Palais à partir de l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> s. tout en repoussant ses limites fortifiées (**Fig. 7**) : la Grand'Salle remplace la salle du Roi et de nouveaux bâtiments sont édifiés au nord de celle-ci (Grand'Chambre, Chambre des Enquêtes) sur une zone qui était précédemment lotie en bordure de la rue de la Rivière Jehan-le-Cras qui longeait l'enceinte nord peut-être construite par Philippe Auguste (cf. **Fig. 6**).

L'espace du présent diagnostic était initialement occupé par une cour avec un jardin situé au sud et limité par l'enceinte tardo-antique ou postérieure (cf. **Fig. 6**). L'espace de cour est agrandi vers le nord (Grand Préau) et il est bordé par des galeries sauf côté est. Ainsi, deux lignes de rempart (tardo-antique et celui de Philippe-Auguste) ont dû être démolis (**Delhumeau 2011** : 62).

Plus au sud du complexe, il faut relever la construction de la Chambre des Comptes et celle du Logis du Roi. Les successeurs de Philippe le Bel continuèrent les travaux. Jean le Bon fit construire à partir de 1350 la Tour de l'Horloge et des cuisines dans l'angle nord-est du Palais. Après les événements de 1358, le Palais de l'Île de la Cité n'a plus la faveur royale qui se reporte sur le Louvre. Même s'il sert encore occasionnellement de lieu de réception, le Palais connaît des transformations : sa garde est confiée à un concierge et il devient lieu de détention. À la fin du Moyen Âge, il accueille le Parlement et sa vocation judiciaire et administrative se renforce (**Delhumeau 2011** : 87). Nous occulterons les transformations récentes qui ont abouti à la mise en place du pôle judiciaire actuel dont la construction est aboutie au début du XX<sup>e</sup> s.

Deux récentes interventions ont été effectuées à proximité de notre opération (**Fig. 8**) : l'une archéologique dans la Cour de la Conciergerie en 2020 (**Couturier 2021**) et l'autre sous la forme d'une reconnaissance de fondation menée à l'ouest de la Salle des Gens d'Armes en 2008 (**Perrot 2008**).

La première a permis de révéler, dans le cadre d'un sondage en puits blindé, une stratification épaisse de 7,10 m (base : 26,45 NVP). La reconnaissance a été interrompue au contact de la nappe phréatique. La partie inférieure de la stratigraphie est constituée, sur une hauteur observée de 1,42 m (sommet : 27,87 m NVP), d'une alternance de couches interprétée comme des niveaux de débordement et des sols, témoignant d'une occupation intermittente d'un espace à proximité immédiate de la berge de la Seine. Les maçonneries, qui recoupent l'ensemble précédent, attestent la présence d'une construction dont la fonction et la chronologie sont problématiques : doit-on les rattacher à l'habitat antérieur à l'extension du palais à la fin du XIII<sup>e</sup> s. et au début du XIV<sup>e</sup> s. ou participent-elles de ces transformations ? Les remblais postérieurs indiquent, en tout cas, une mise en place antérieure au XIV<sup>e</sup> s. Cet important apport est scellé par un sol en mortier de chaux qui a aussi été perçu par l'étude géotechnique. Du XV<sup>e</sup> s. au milieu du XVIII<sup>e</sup> s., des couches organiques traduisent une modification de l'occupation du sol de ce secteur. Elles ont livré en particulier des déchets en matière dure animale associés à la production de grains de chapelet et de boutons ou de plaques ornementales. La présence d'ivoire est aussi à signaler. Un atelier pourrait se situer à proximité. La partie supérieure de la stratigraphie est occupée par les vestiges d'une construction qui apparaît sur les plans du XVIII<sup>e</sup> s. et du début du XIX<sup>e</sup> s. Deux murs et un sol en tomettes ont été mis en évidence.

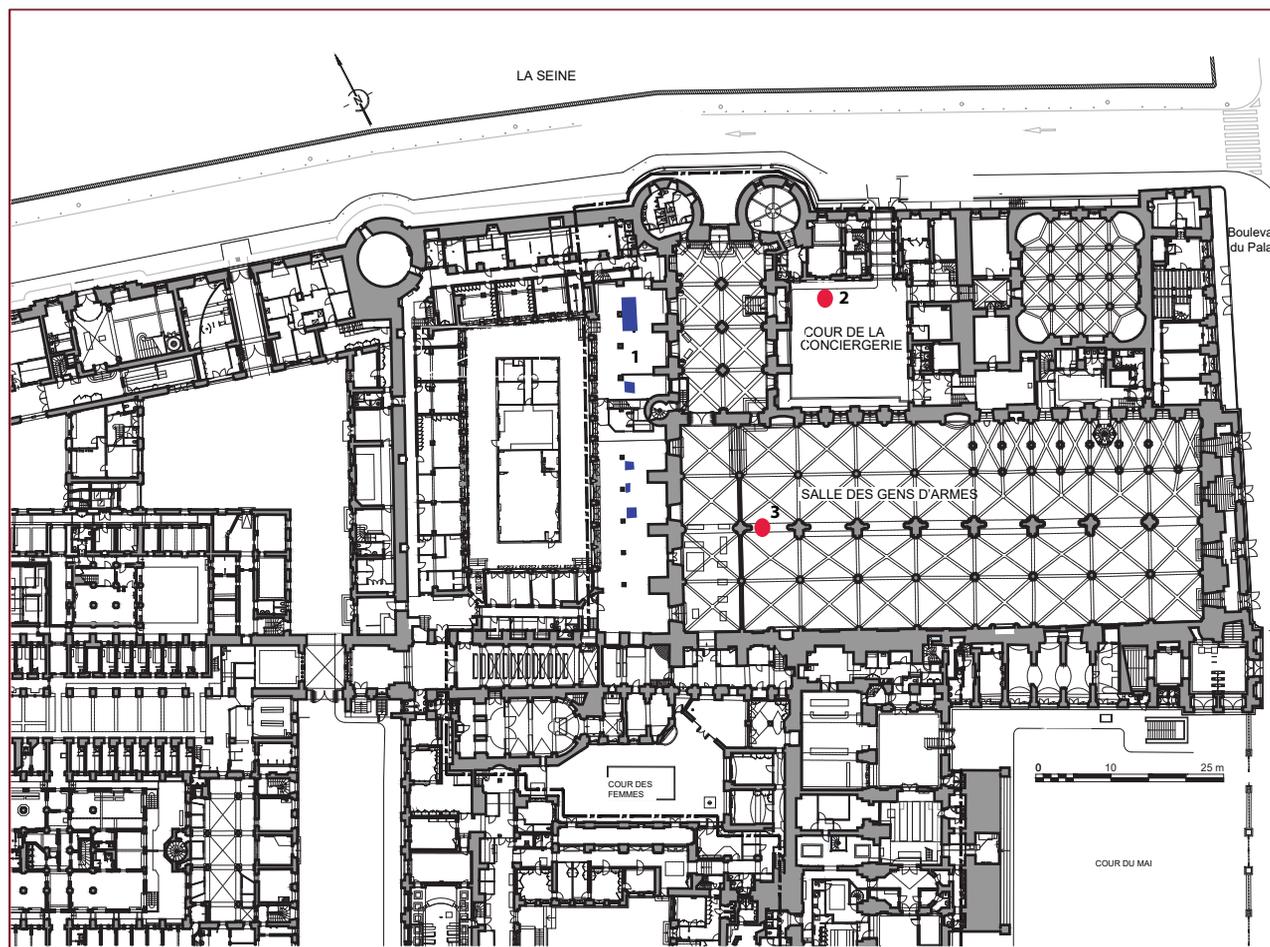


Fig. 8. Localisation du sondage de la cour de la Conciergerie (2) et de la Salle des Gens d'Armes (3). Plan, Document 2BDM Architectes. DAO : David Couturier, DHAAP.

La seconde intervention a été effectuée sans accompagnement archéologique au droit d'un pilier à l'ouest de la Salle des Gens d'Armes. La profondeur atteinte est de 4,75 m (26,70 m NVP). Le niveau de la nappe phréatique a été relevé à 26,90 m. La reconnaissance s'est interrompue au contact d'un niveau argileux interprété comme un apport contemporain de la construction de la salle des Gens d'Armes. Il s'agit plutôt, eu égard à la géomorphologie du secteur, d'une composante des alluvions modernes. Au-dessus, des couches archéologiques sont présentes sur une hauteur de 3,90 m, sans que l'on puisse préciser où se situe le sommet des alluvions modernes. Elles ont été interprétées classiquement comme du « remblai » et la documentation photographique du rapport ne permet pas de distinguer les composantes de cette partie de la stratigraphie qui est recoupée par la fondation d'un pilier. Aucun mobilier n'est mentionné. Les transformations plus récentes du bâti (datées du XVII<sup>e</sup> s.), liées au renforcement des fondations, sont bien présentées.

## 2.2.2 Problématiques

Le diagnostic de la Cour de la Conciergerie a montré toute la difficulté, dans un contexte fluvial, à pouvoir appréhender les occupations anthropiques antérieures à la période médiévale classique, qui, profondément enfouies, pourraient être bien conservées. En effet, sur la fouille de la rue de Harlay, une occupation laténienne a été mise en évidence vers 29,30 m NGF, alors que dans la cour de la Conciergerie les niveaux de fréquentation qui s'intercalent avec des niveaux de crue (base : 26,45 m NVP) sont au mieux datés du haut Moyen-Âge et plus probablement du bas Moyen Âge. Le décalage altimétrique questionne.

La présence d'une occupation antique, dans un secteur qui va accueillir le palais impérial tardo-antique connu uniquement par les sources écrites, reste à caractériser.

Pour la période médiévale, le secteur de la Conciergerie, plus précisément le nord du palais royal, témoigne d'un espace urbain loti, initialement situé *extra muros*, et comportant un axe de circulation est-ouest (rue de la Rivière Jehan-le-Cras) qui longeait l'enceinte nord du complexe palatial, peut-être construite par Philippe Auguste. Les habitations de ce secteur comprennent l'hôtel des Comtes de Bretagne qui leur servait de résidence lors de leur déplacement au Palais. Ces constructions témoignent du déplacement du trait de rive de la Seine vers le nord. Elles ont été aliénées par l'extension du palais royal décidée par Philippe le Bel à la fin du XIII<sup>e</sup> s. et au début du XIV<sup>e</sup> s. La Grand'Chambre se superpose à l'hôtel des Comtes de Bretagne, sans que l'on sache s'il s'agit d'un changement d'attribution de l'immeuble ou d'une nouvelle construction. Les données archéologiques recueillies lors du diagnostic de la Cour de la Conciergerie (sol et maçonneries) sont en l'état difficilement rattachables à l'une ou l'autre phase de construction.

Il faut aussi souligner un truisme : ce secteur, à proximité de la Seine, est fortement exposé aux inondations : Guérout mentionne des épisodes de crue en 1281 et 1296 et l'on a comptabilisé 22 inondations entre le début du XIII<sup>e</sup> et le premier quart du XV<sup>e</sup> siècle (Suttor 2015). Les données de la base du sondage de la Cour de la Conciergerie montrent que la présence de niveaux de crue est perceptible.

L'opportunité se présente de pouvoir à nouveau appréhender l'évolution d'un espace urbain situé en bord de Seine et qui a été englobé tardivement dans le complexe palatial.

La disposition des sondages selon un axe nord-sud, offre non seulement la possibilité d'une approche transversale par rapport à la Seine, mais aussi celle de rencontrer un état de la fortification protégeant le Palais côté nord.

## 3 Données de terrain

### 3.1 Considérations générales sur la stratigraphie

La stratification observée est tronquée du fait de la situation en sous-sol : l'altitude de la dalle béton (**US 1000**) est de 30,29 m NVP. Elle se superpose à une autre dalle de même type (**US 1032**), sauf côté nord (SD 5). L'ensemble, qui intègre une couche de préparation sableuse pour chaque dalle, a une épaisseur d'une vingtaine de centimètre. Par comparaison, on se situe à l'altitude de 31,45 m pour la reconnaissance à l'ouest de la Salle des Gens d'Armes et à 33,45 m dans la Cour de la Conciergerie.

La stratigraphie est caractérisée, côté sud (SD 1 à SD 4), par l'importance de la composante fluviale représentée par des alluvions récentes (couches de débordement) qui apparaissent au plus haut à l'altitude de 30 m et dans lesquelles s'intercalent des occupations anthropiques (**Fig. 9**). À l'extrémité nord (SD 5), les alluvions récentes sont de nature différente (dépôts de fond de chenal ?) et apparaissent surtout beaucoup plus profondément (sommet à 27,84 m NVP) : ce dénivelé traduit-il une érosion (anthropique ou naturelle) ou une rupture de pente ?

Les couches archéologiques apparaissent directement sous les aménagements récents (deux dalles béton successives) qui pourraient également avoir détruit des occupations (**Fig. 10**).

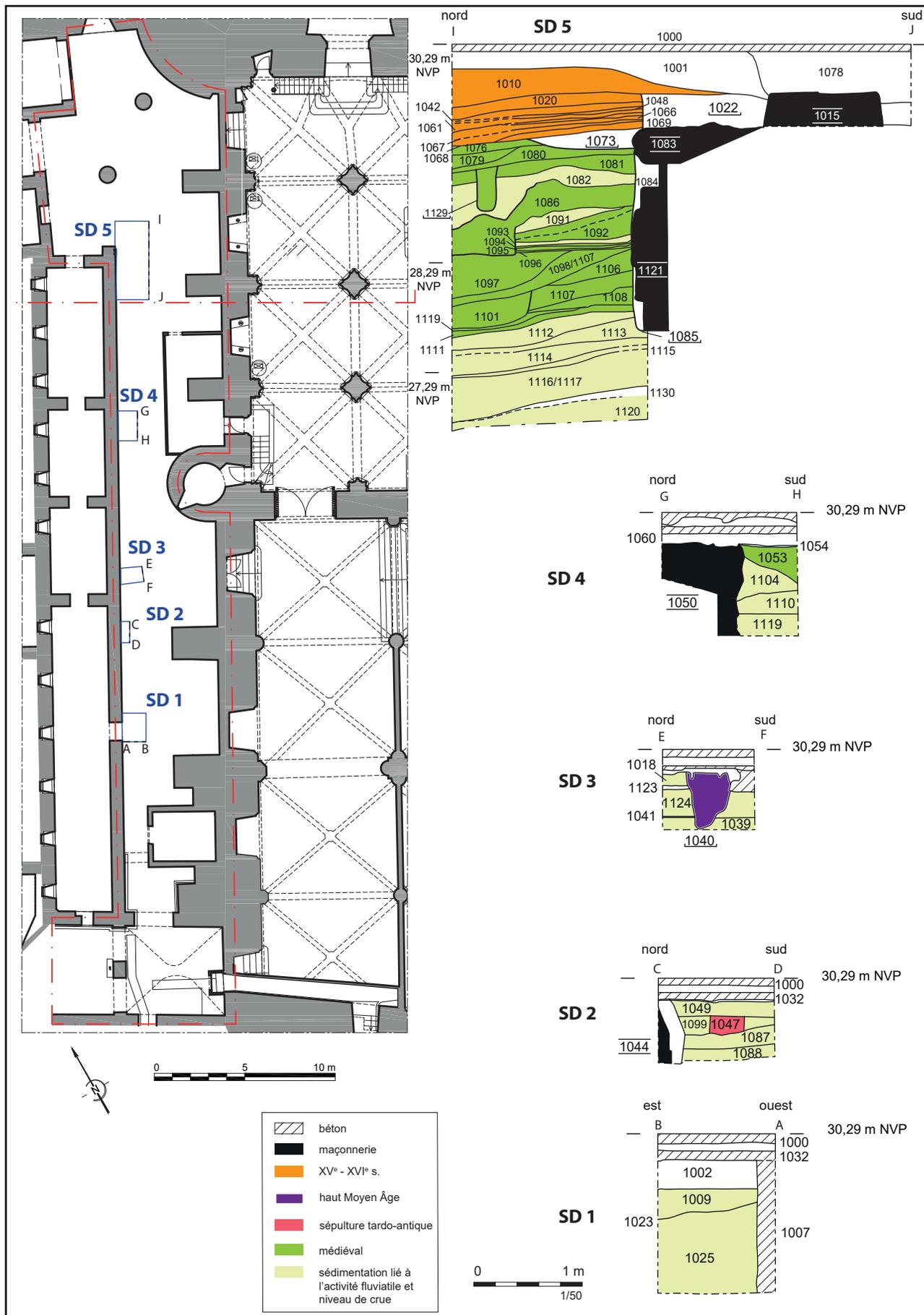


Fig. 9. Coupe des sondages. Relevé : Priscilla Deboige, Coralie Duperrin et David Couturier, DHAAP. DAO : Priscilla Deboige et David Couturier, DHAAP.

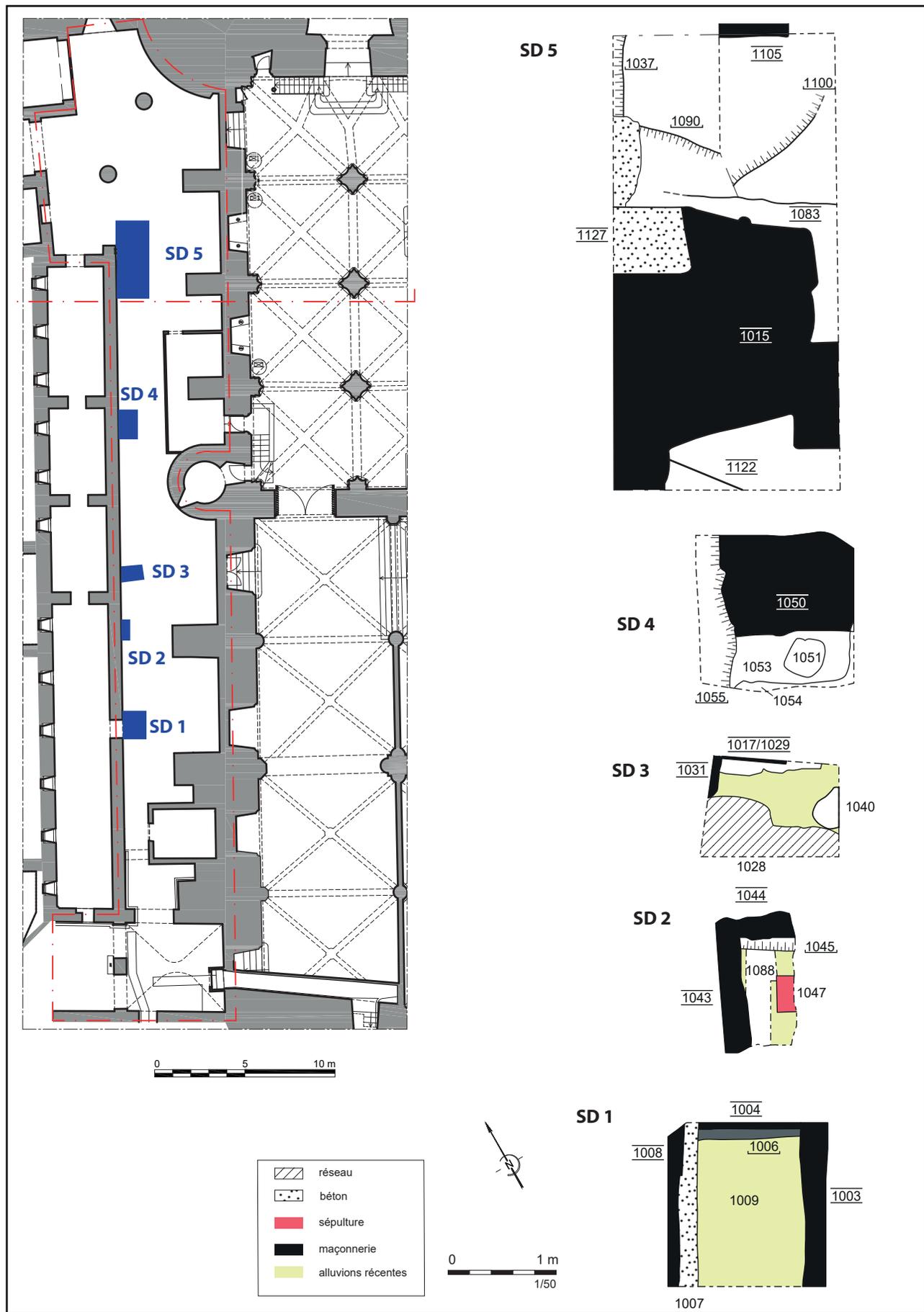


Fig. 10. Plan des sondages. Relevé : Priscillia Debouge, Coralie Duperrin et David Couturier, DHAAP. DAO : Priscillia Debouge et David Couturier, DHAAP.

Elles ont pu être observées sur une hauteur maximale de 3,45 m dans la partie nord de l'emprise (SD 5). La reconnaissance a été stoppée à l'altitude de 26,84 m NVP, sans que l'on ait pour autant la certitude que la base des couches archéologiques est atteinte. À l'opposé (sondages 1 à 4), la stratigraphie a été reconnue sur une moindre épaisseur (cf. **Fig. 1**), mais avec la même réserve que précédemment quant à l'exhaustivité de l'observation.

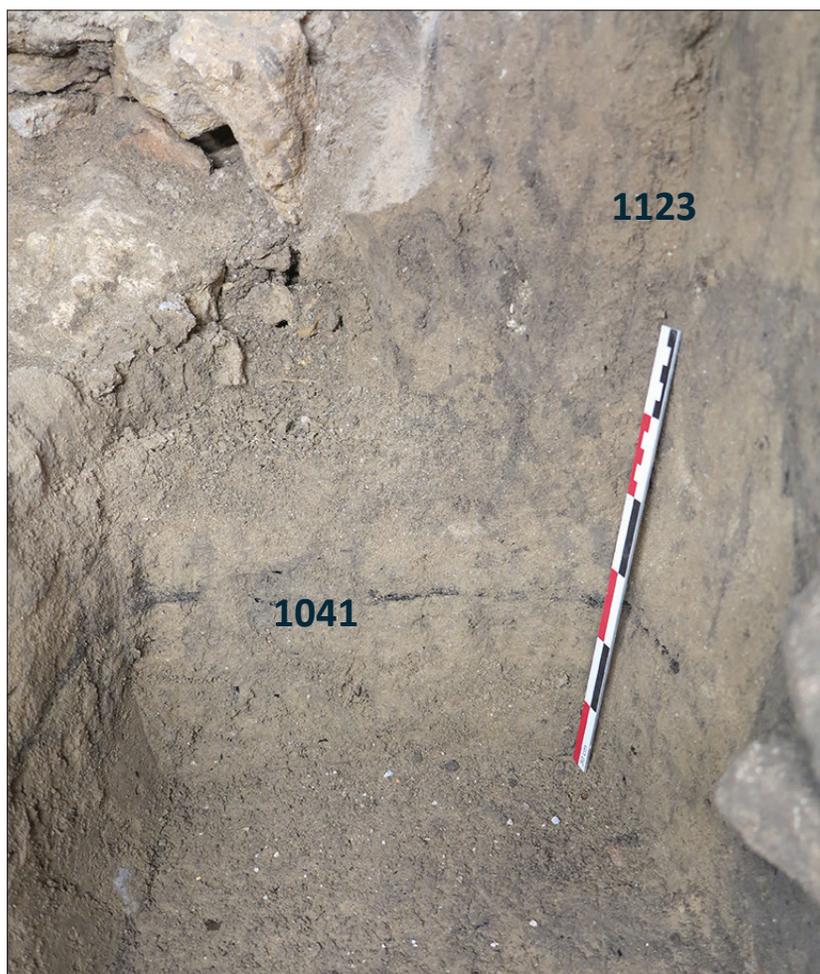
Par comparaison, le sondage de la Cour de la Conciergerie a été interrompu à 26,45 m NVP, au contact de la remontée de la nappe phréatique, à l'intérieur d'une séquence reconnue sur une hauteur de 1,42 m (sommet à 27,87 m NVP) où alternent des niveaux de crue et des sols qui témoignent d'une fréquentation médiévale intermittente (TPQ : XIV<sup>e</sup> s.) à proximité d'une grève ou d'une berge (?). Là aussi, la base de l'occupation anthropique n'a pas été atteinte. En projetant les données du sondage géotechnique du Pont aux Change (cf. *supra*), le potentiel pourrait être de l'ordre de 4 m d'épaisseur.

Dans la Salle des Gens d'Armes, le sommet des alluvions modernes pourraient se situer à 27,55 m (intervention de 2008).

## 3.2 L'occupation antique

### 3.2.1 Un niveau d'occupation précoce

Dans les trois premiers sondages, une couche composée d'un litage de cailloutis avec des artefacts s'intercale entre deux couches de débordement dans le premier cas (**US 1023**, SD 1) ou est au moins recouverte par une couche de débordement dans les deux autres cas (**US 1088**, SD 2 ; **US 1039**, SD 3) sans que l'on puisse vérifier l'existence d'une strate de même type du fait de l'arrêt de la reconnaissance. Dans le sondage 3, une couche charbonneuse (**US 1041**) scelle la couche 1039. Il pourrait s'agir d'un paléosol (**Fig. 11**).



**Fig. 11.** Détail de la stratigraphie de la paroi nord du sondage 3 avec les paléosols 1041 et 1123. Cliché : Coralie Duperrin, DHAAP.

L'altitude d'apparition est constante d'un sondage à l'autre et se situe entre 29,64 m et 29,67 m NVP. La couche **1023 (Fig. 12)** présente un double pendage ouest-est et sud-nord que l'on ne retrouve pas dans les autres ouvertures, plus restreintes en surface. Le mobilier est fragmenté dans les sondages 1 et 3 et comprend un peu de faune et de la céramique. Elle est datée de l'époque augustéenne (NR : 26 ; céramique non tournée, amphore italique) dans la première ouverture et plus récemment (NR : 6 ; première moitié du I<sup>er</sup> s.) pour le sondage 3.

Dans le sondage intermédiaire, un dégagement en plan a été motivé par



Fig. 12. La coupe sud du sondage 1 avec la couche 1023 marquée par du mobilier. Cliché : David Couturier DHAAAP.

la plus grosse taille des éléments : on trouve des blocs de calcaire qui ont chauffé, des charbons de bois et des gros tessons, d'amphore italique en particulier (Fig. 13). On note l'absence de fragments de tuile, ce qui pourrait corroborer l'hypothèse d'une datation précoce.

Dans le diagnostic effectué dans la cour de la Conciergerie, une stratification où alternent des couches de fréquentation et des niveaux de débordement a été mise en évidence entre les altitudes de 26,45 m et de 27,87 m NVP. Les rares éléments de datation indiquent une fréquentation à l'époque médiévale (TPQ : XIV<sup>e</sup> s.).

### 3.2.2 Une sépulture tardo-antique



Fig. 13. Détail de la couche 1088 à la base du sondage 2 avec les tessons d'amphore. Cliché : Davis Couturier DHAAP.

Dans le sondage 2, le niveau antique 1088 est recouvert par deux niveaux de limon sableux de couleur brun correspondant à des sédimentations liées au débordement de la Seine (**US 1087** et **1099**). Leur épaisseur est respectivement de 0,12 m et de 0,10 m. Le mobilier comprend de petits fragments de faune et de torchis.

Une sépulture (**US 1047**) recoupe le niveau 1099 et est recouverte par un niveau de même nature (**US 1049**). Elle n'a été que très partiellement dégagée en limite orientale de l'ouverture (**Fig. 14**). Le crâne est manquant et l'orientation de l'individu est est-ouest (tête à l'ouest). L'altitude d'apparition est de 29,84 m NVP.

Selon Valérie Delattre (Inrap), qui a réalisé une expertise d'après photo, il s'agit d'un « *sujet adulte, de sexe indéterminé et inhumé en decubitus. Seule est visible la partie supérieure du squelette : ceinture scapulaire, rachis cervical incomplet et au moins une thoracique, moitié proximale des humerus. Ces quelques éléments osseux en place (hormis le crâne et les clavicules qui ont disparu) ne présentent aucune déconnexion importante et semblent attester d'une simple mise à plat des volumes initiaux. Les têtes humérales sont encore bien engagées dans les cavités glénoïdales et les membres supérieurs semblent en extension, parallèles à l'axe rachidien* ».

Aucun mobilier accompagnant la sépulture n'a été retrouvé. La tête de l'humérus droit a été prélevée pour une datation <sup>14</sup>C. Le résultat obtenu (CIRAM-3283) donne à 95,4% de probabilité une datation qui s'établit sur une fourchette large entre 260 et 531. À l'intérieur de cet écart, l'intervalle 337-436 ressort à 81,3% (cf. *supra* 4.2).

Cet indice funéraire pourrait nous indiquer que l'on se situe plutôt en dehors du périmètre du palais impérial, dans l'hypothèse où il est construit en même temps que le castrum (datée entre 308 et 360), et sachant que l'ancienne interdiction d'ensevelir les morts en ville semble toujours respectée à l'époque tardo-antique (**Boyer-Gardner 2010**). Cette conjecture permettrait peut-être de resserrer la fourchette de datation de la mise en place de la fortification tardo-antique (337-360 ?).

Par ailleurs, Le statut de cette sépulture (civil ou militaire ?) est impossible à préciser en l'absence d'un dégagement complet. D'autre part, même s'il est délicat en l'état de statuer sur le côté « isolé » de la découverte funéraire, ce témoignage atteste, à l'instar des autres cités gauloises (exemple de Reims *in*



Fig. 14. La sépulture partiellement dégagée dans la paroi est du sondage 2. Cliché : David Couturier, DHAAP

Neiss et Sindonino 2006 : 108), de la pluralité des zones funéraires tardo-antiques : l'importante nécropole Saint-Marcel, située sur la rive gauche à 2 km au sud-est, devait fonctionner de manière synchrone avec d'autres pôles funéraires comme en témoigne la découverte du 19-21 rue Descartes (Busson 1998 : 60).

### 3.3 Le haut Moyen Âge

Dans le sondage 3 (cf. Fig. 9 et Fig. 11), le paléosol supposé 1041 est recouvert par une séquence englobant deux couches de limon de débordement (US 1124 et 1018) avec un potentiel paléosol intercalé (US 1123). La datation de leur mise en place est délicate à établir car seul le niveau 1018 a livré quelques tessons de céramique qui pourraient être antiques.

Un trou de poteau (US 1040) recoupe le niveau 1018 et est apparu directement sous la préparation du niveau de circulation en béton initial, à l'altitude de 30,08 m (Fig. 15). Il n'a été que partiellement dégagé en bordure orientale de l'ouverture. Son plan est probablement circulaire et la largeur observée est de 0,40 m. Il est conservé sur une hauteur de 0,51 m. Il est doté d'un calage (US 1024) réalisé avec des blocs de meulière. Son comblement (US 1019) est composé de limon sableux brun foncé à noir. Il a livré du mobilier très fragmenté constitué de faune, d'un élément en fer et de tessons de céramique (NR : 11) attribuable au haut Moyen Âge.

Ce trou de poteau témoigne vraisemblablement de la présence d'un bâtiment. Plus largement, il pourrait être rapproché des structures de même type découvertes sur la fouille de la rue de Harlay (Peixoto, Gaillard 1997 : 82) où un ensemble daté entre la fin du V<sup>e</sup> s. et le VIII<sup>e</sup> s. a été mis en évidence dans une topographie marquée par une rupture de pente orientée sud-nord (altitude comprise entre 30 m et 28,6 m NVP) et dans une dynamique fluviale caractérisée par une phase d'accumulation qui succède à une phase d'érosion latérale (Bas-Empire ?).



Fig. 15. Le trou de poteau 1040 en coupe. Cliché : Coralie Duperrin, DHAAP.

### 3.4 Du XIII<sup>e</sup> s. au XIV<sup>e</sup> s. : de la sédimentation fluviale à l'occupation à proximité de la berge

Les vestiges d'une occupation médiévale plus récente sont conservés dans les deux dernières ouvertures, c'est-à-dire dans la partie nord.

Néanmoins, côté sud, dans le sondage 1, la couche de limon de débordement **1009** (altitude sommitale conservée : 30,07 m NVP), composée de limon sableux beige-jaune (cf. **Fig. 9** et **Fig. 12**), a livré du mobilier céramique médiéval (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s ?). Dans le sondage 2, la couche d'alluvions **1049** (altitude sommitale conservée : 29,88 m NVP, cf. **Fig. 9**), constituée de limon sableux brun clair, même si elle n'a livré qu'un tesson indéterminé, recouvre la sépulture tardo-antique **1047**. Elle pourrait être équivalente à **1009**.

### 3.4.1 Dans le sondage 4

Au-dessus des couches témoignant des débordements du fleuve (US 1119, 1110 et 1104), on observe une strate de limon sableux brun foncé (US 1053) épaisse au maximum de 0,33 m et avec un pendage nord-sud (altitude apparition : 29,96 m NVP) (Fig. 16 et cf. Fig. 9). Elle a livré du mobilier composé de fragments de faune, de tuile plate, de torchis et d'éléments en fer. À noter aussi la présence d'un fragment en verre. La céramique (NR : 15) est datée du XIII<sup>e</sup> s. (deuxième moitié ?) avec présence d'éléments résiduels du haut Moyen Âge. Sa nature pourrait l'apparenter à une couche de terre végétale et ainsi témoigner de la présence du jardin du roi.



Fig. 16. Stratigraphie du sondage 4 avec la couche 1053 (flèche) surmontée par le niveau de mortier 1054. Cliché : David Couturier, DHAAP.

La couche 1053 est recoupée par une maçonnerie (US 1050) qui a été partiellement dégagée (Fig. 16 et Fig. 17). Sa limite linéaire est-ouest a été observée uniquement côté sud sur une longueur de 1,10 m et sur une largeur maximale de 0,90 m ; côté ouest, elle est recoupée par le mur 1008 constituant la limite de l'espace excavé ; côtés nord et est, la maçonnerie devrait se poursuivre. Elle est constituée de blocs de calcaire de diverses dimensions liés au mortier gris très compact. La maçonnerie a été observée sur une hauteur de 0,85 m.

Un fin niveau de mortier (US 1054), qui n'a pu être perçu qu'en coupe (cf. Fig. 16 et Fig. 17), du fait de sa probable destruction durant le terrassement préliminaire, surmonte la couche 1053 et vient au contact de la maçonnerie 1050 : il pourrait s'agir d'un sol ou plutôt d'un niveau de chantier, soit en lien avec la construction, soit avec la démolition de la maçonnerie 1050.



Fig. 17. La maçonnerie 1050, le niveau 1053 et la construction circulaire 1051. Cliché : David Couturier, DHAAP.

Un creusement circulaire (**US 1051**, diamètre : 0,35 m), comblé avec des blocs de calcaire liés au plâtre (épaisseur conservée : 0,20 m), perce la couche **1053**. Sa relation avec le niveau **1054** est inconnue pour la même raison que précédemment. Cette construction est-elle liée à la construction de **1050** (base d'échafaudage ?) ou fonctionne-t-elle avec **1053** (calage d'un élément de clôture ou porteur ?).

La maçonnerie **1050** pose deux problèmes : sa datation est délicate à établir car nous ne disposons que d'une chronologie relative. En l'état, elle est postérieure au XIII<sup>e</sup> s., mais la faiblesse de l'échantillon invite à la prudence. Et, quand bien même cette datation serait confirmée, la maçonnerie pourrait tout aussi bien être médiévale que moderne, mais en tout cas antérieure à la construction de l'espace excavée réputé daté du XVII<sup>e</sup> s. La fonction de cette maçonnerie est tout aussi problématique, d'autant plus que sa largeur est inconnue. Néanmoins, sa disposition est-ouest pourrait suggérer que l'on est en présence d'un état de la fortification du palais royal côté nord. D'après la reconstitution de Guérout, le rempart antique serait en effet situé plus au sud du sondage 1. Il pourrait donc s'agir de l'enceinte de Philippe Auguste. D'après le recalage des sondages opéré sur le plan de Beaumont (**Fig. 18**), cette maçonnerie pourrait tout aussi bien participer de la construction du pavillon recherché, sachant que le recalage n'est pas exact.

Il est clair qu'un dégagement sur une surface plus importante et qu'une approche plus méthodique permettraient de vérifier ces hypothèses.

### 3.4.2 Dans le sondage 5

La base de la stratigraphie (**Fig. 19**) est composée, sur une hauteur observée de 1 m (entre 27,84 m et 26,84 m NVP), d'une alternance de couches sableuses (**US 1120, 1116, 1115 et 1113**) qui alternent avec des couches limoneuses (**US 1112, 1114 et 1117**). Une couche charbonneuse (**US 1129**) s'intercale entre les strates 1120 et 1116/1117 : il pourrait s'agir d'un paléosol. Cette séquence est d'origine fluviatile (phase 1, **Fig. 20**). La présence modeste de mobilier céramique dans les couches **1116/1117 et 1112** permet de prudemment dater cet apport d'alluvions dites récentes de la période médiévale (entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> s.). Toutes les couches sont affectées par un pendage sud-nord.

La stratification qui se superpose traduit un changement de la nature de l'occupation (phase 2). La couche **1111**, composée de limon sableux gris foncé

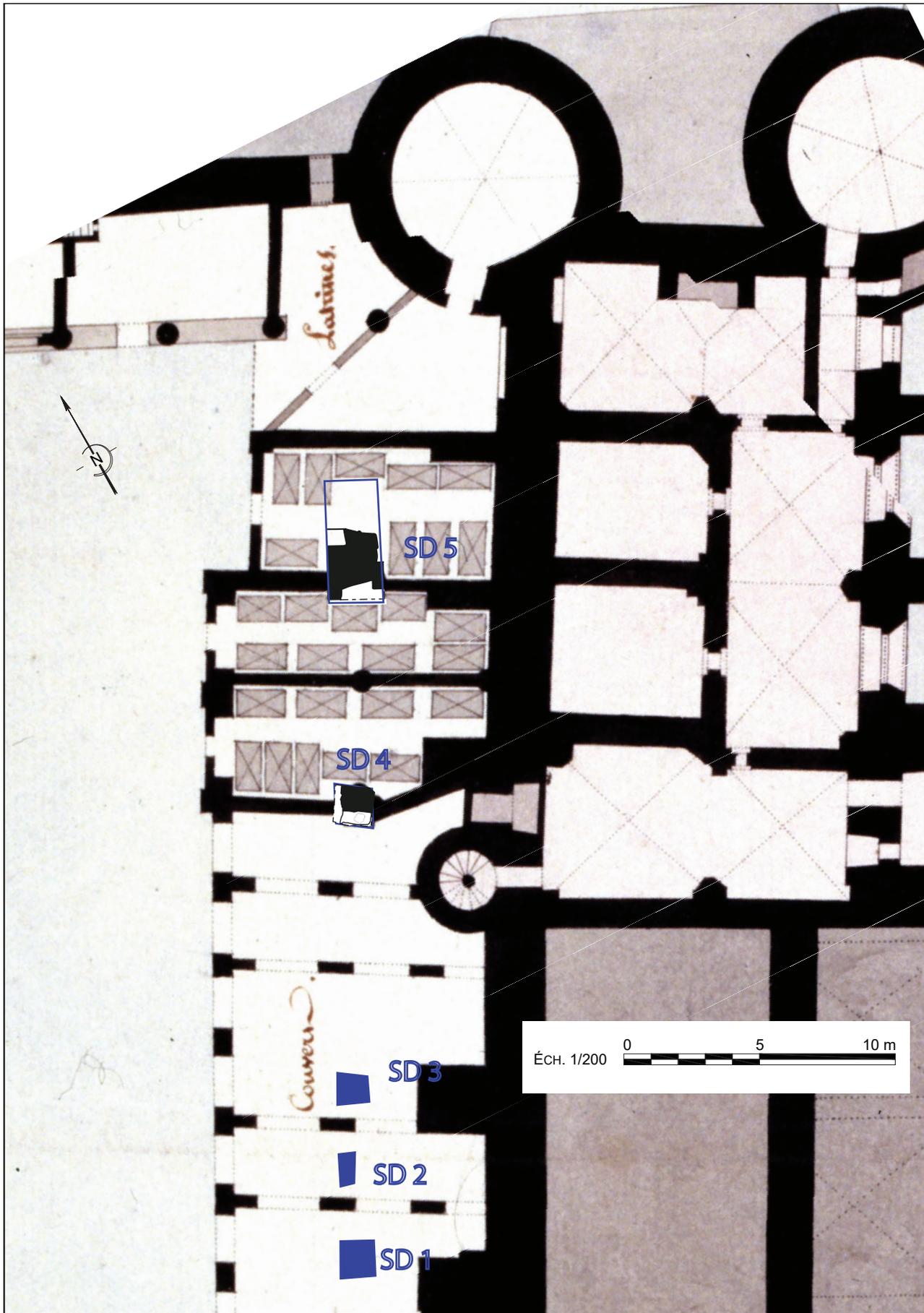


Fig. 18. Recalage des sondages sur le plan de Beaumont (1804). Plan, Document Paris Musées. DAO : David Couturier, DHAAP.





Fig. 19. Base de la stratigraphie observée dans la paroi sud du sondage profond réalisé au sein du SD 5. On observe aussi, au sommet, le début de la fondation 1121. Cliché : David Couturier, DHAAP.



Fig. 21. La couche 1109 interprétée comme un sol. Cliché : David Couturier, DHAAP.

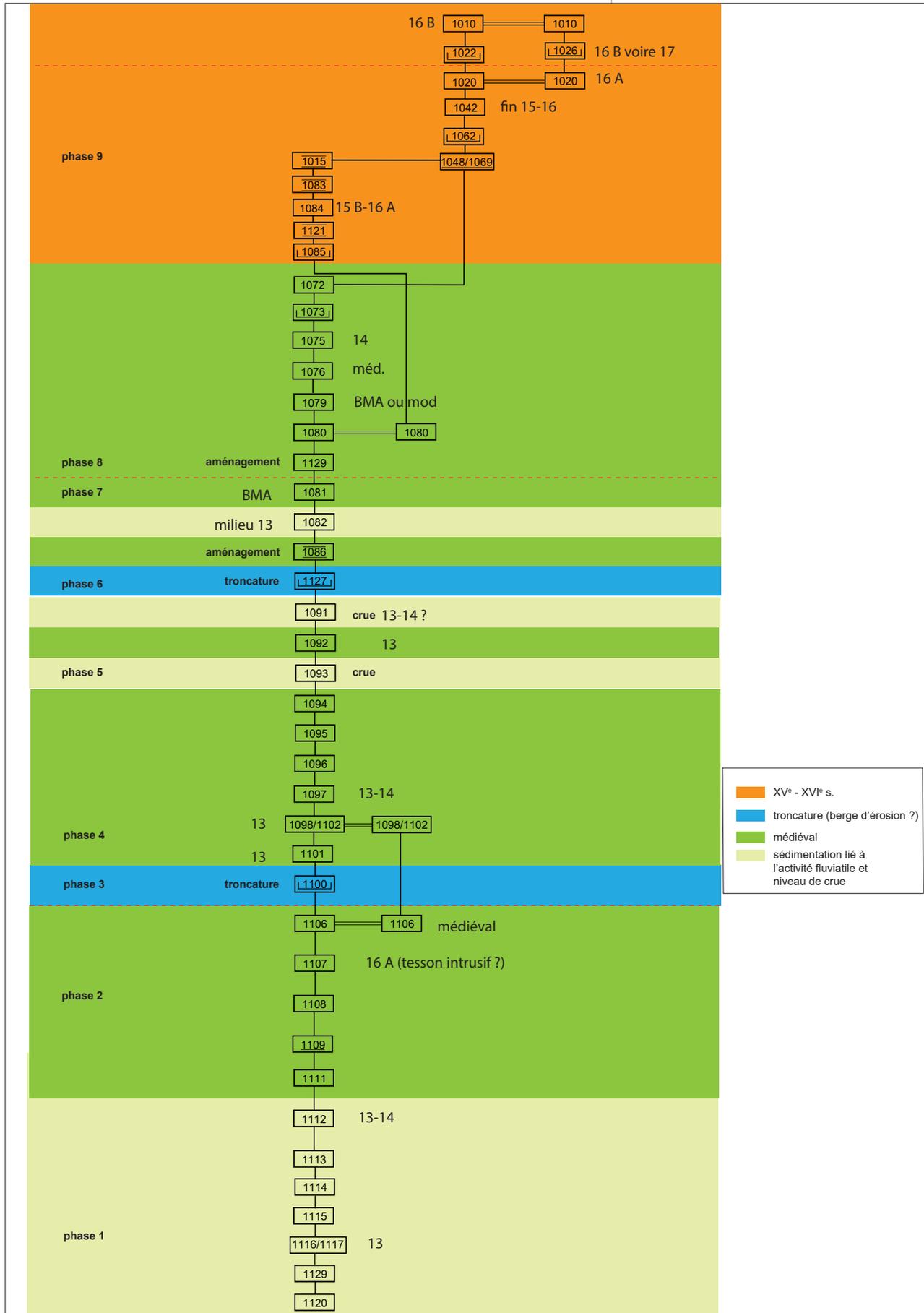


Fig. 20. Diagramme stratigraphique du sondage 5. DAO : David Couturier, DHAAP.

avec des charbons de bois, pourrait correspondre à un nouveau paléosol (cf. **Fig. 9**). La couche supérieure (**US 1109**), composée de calcaire damé sur une épaisseur de 0,04 m, constitue une véritable rupture (**Fig. 21**, p. 43). Nous l'interprétons comme un sol. Au-dessus, on trouve du limon beige à ocre (**US 1108**). La nature de la couche est ambiguë : s'agit-il d'un apport naturel (crue) ou anthropique ? Elle est recouverte par des cailloutis calcaire et de sable gris (**US 1107**) qui correspond indéniablement à un apport. Le mobilier comprend quatre fragments de tuile plate dont avec une glaçure et un tesson du XVI<sup>e</sup> s. Nous considérons ce dernier élément comme intrusif dans la mesure où les éléments datant des couches postérieures sont médiévaux. La couche supérieure (**US 1106**) est constituée de sable gris meuble avec cailloutis calcaire. Elle a livré un tesson médiéval et une tige coudée en fer.

Toutes ces couches, qui témoignent d'apports successifs pour remblayer un espace inondable, sont tronquées (**US 1100**). Si, de prime abord, on pourrait y voir un simple creusement, l'analyse de la stratigraphie postérieure, et la répétition du phénomène, nous incite à interpréter ce négatif comme une incision liée à l'activité fluviale (phase 3). Plus précisément, nous proposons de reconnaître une berge d'érosion (**Beaudoin 1989** : 17). Le négatif est comblé par des cailloutis et du limon sableux gris (**US 1101**) qui a livré de nombreuses fragments de TCA (tuile pour l'essentiel) et quelques tessons de céramique du XIII<sup>e</sup> s. Les deux couches postérieures (**US 1098/1102** et **1097**) traduisent de nouveaux apports (phase 4). La première, compacte, est composée de limon argileux gris foncé à noir avec de nombreux charbons de bois et des nodules de calcaire et de plâtre. Le mobilier comprend de la faune et de la céramique du XIII<sup>e</sup> s. La seconde, meuble, est du sable grisâtre avec des cailloutis. Elle a livré un peu de faune, des fragments de TCA (tuile plate et antiques) et deux tessons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. À noter que la mise en place du remblai **1097** correspond à une volonté de nivellement.

Les couches suivantes sont d'ailleurs horizontales : la première (**US 1096**), très compacte, est composée de limon sableux gris foncé à noir avec des nodules de mortier ; son mobilier se limite à trois fragments de tuile plate. Il s'agit d'un niveau d'occupation. La couche supérieure (**US 1095**) est un sol aménagé avec du calcaire jaune pilé. Il est recouvert par une couche d'occupation (**US 1094**) constituée de limon sableux gris hétérogène compact avec des cailloutis calcaire. Elle est recouverte par du limon sableux beige (**US 1093**) qui illustre un nouvel épisode de crue (phase 5). La couche suivante (**US 1092**) est composée de sable et gravier. Il devrait s'agir d'un remblai. Le mobilier comprend des fragments de TCA (tuile plate pour l'essentiel), un peu de faune, de plâtre et de la céramique (NR : 4) datée du XIII<sup>e</sup> s. Elle est recou-



**Fig. 22.** Le niveau 1086. Cliché : David Couturier, DHAAP.

verte par un niveau d'argile beige et grise (**US 1091**) qui traduit la présence d'une nouvelle crue.

Les couches **1091** à **1096** sont tronquées (**US 1127**) et à l'instar de la phase 3, nous proposons de reconnaître un nouveau phénomène de type berge d'érosion (phase 6). Un apport de blocs de pierre (**US 1086**), essentiellement calcaire (**Fig. 22**), traduit peut-être la mise en place d'une « grève pavée en abreuvoir » suivant la typologie de Beaudoin ; en tout cas un aménagement destiné à se prémunir des crues avec un pendage sud-nord. La couche supérieure (**US 1082**), de nature argileuse, pourrait correspondre à une nouvelle crue, avec installation d'un sol en surface (cf. **Fig. 27**). Elle a livré des fragments de TCA (tuile plate et antique), de la faune et de la céramique (NR : 8) du milieu du XIII<sup>e</sup> s.

Au-dessus, on trouve un niveau argileux compact hétérogène avec des graviers, de rares cailloutis et des charbons de bois (**US 1081**, phase 7). Le mobilier se limite à deux fragments de carreau de pavement glaçurés et cinq tessons de céramique du bas Moyen Âge. Un trou de poteau (**US 1129**, phase 8), qui a été perçu après coup dans la coupe, perce la couche 1081. Sa largeur est de 0,20 m pour une profondeur observée de 0,40 m. Il témoigne de la présence d'une construction qu'il est délicat en l'état d'interpréter. Il est comblé avec du limon gris.

Un nouveau sol (**US 1080**) est installé. Il est construit avec du sable et des gravillons et n'a pas livré de mobilier. Les couches supérieures (**US 1079**, **1076** et **1075**) traduisent la poursuite des apports durant le XIV<sup>e</sup> s.

Le creusement quadrangulaire (**US 1073**) traduit-il une rupture ? Il a été observé en bordure de la coupe sur une longueur de 0,6 m pour une largeur équivalente (cf. **Fig. 9**). Sa paroi, côté nord est évasé et à l'opposé sa relation avec la maçonnerie moderne **1015** n'est pas clairement établie. Le fond est plat. Son remplissage (**US 1074**) composé de limon sableux gris avec gravier, nodules de calcaire et de plâtre, poches sableuses, n'a pas livré de mobilier. Par contre, il est recouvert par un fin niveau argileux charbonneux (**US 1072**) qui, outre des fragments de tuile plate, a livré un tesson du bas Moyen Âge.

## 3.5 La période moderne

### 3.5.1 Dans les sondages 1 à 3

Dans le sondage 1, une couche (**US 1002**) surmonte les limons de débordement (**US 1009**). Elle est constituée de limon brun foncé compact (cf. **Fig. 12**). Le mobilier comprend de la faune, des fragments de TCA antiques et des tessons de céramique datés du XVI<sup>e</sup> s. Cette strate rappelle la couche 1053 du sondage 4 (cf. **Fig. 16**), mais dont la mise en place ou son utilisation est plus ancienne. Elles pourraient être interprétées, avec prudence, comme des couches de terre végétale et ainsi témoigner de la présence du jardin du roi qui, agrandi vers le nord, deviendra le Grand Préau. La couche **1002** est recoupée par deux maçonneries (**US 1004** et **1003**) partiellement observées respectivement contre les parois nord et est du sondage sur une longueur de 0,95 m et de 1,26 m et sur une hauteur de 0,90 m et de 1,06 m, sans que la base des maçonneries soit atteinte (**Fig. 23**). Elles sont chaînées dans l'angle nord-est de l'ouverture et sont construites avec des blocs en calcaire liés au mortier maigre beige-orangé. Alors que la tranchée de fondation de **1003** est pleine, celle de **1004** est débordante (**US 1006**). Son remplissage (**US 1005**), composé de limon noir meuble, a livré du mobilier : fragments d'ardoise, de TCA, de verre et de la céramique (NR : 28) datable du XVII<sup>e</sup> s. La relation avec



Fig. 23. Les maçonneries 1003 et 1004 du sondage 1. Cliché : David Couturier, DHAAP.

le mur constituant la limite de l'espace excavé (**US 1008**) n'a pu être déterminée du fait de la reprise de sa fondation débordante lors de la mise en place de la première dalle béton (**US 1007**).

Dans les sondages 2 et 3 aussi, des maçonneries sont présentes côté sud (**US 1044** et **1017/1029**). Dans la mesure où elles sont contemporaines du mur **1008**, elles pourraient témoigner d'une partition de l'espace tel qu'il semble apparaître sur le plan de Beaumont (cf. **Fig. 18**)

### 3.5.2 Dans le sondage 5

Une maçonnerie occupe toute la partie sud de l'ouverture (**US 1015**, phase 9). Elle a été perturbée par l'aménagement de l'espace excavée et par des installations récentes : un pilier béton au nord-ouest (**US 1127**) et un creusement (**US 1016**) qui s'appuie contre sa limite nord (**Fig. 24** et cf. **Fig. 10**).

Son plan est plus ou moins quadrangulaire avec une longueur du nord au sud de 2,50 m et une largeur observée de 2,10 m. La limite sud, oblique, rappelle



Fig. 24. La maçonneries 1015 dans la partie sud du sondage 5. Cliché : David Couturier, DHAAP.

celle du pavillon recherché, mais le recalage des sondages sur le plan de Beaumont est approximatif (cf. **Fig. 18**), ce qui pourrait expliquer le décalage (le mur oblique apparaît sous le sondage 4).

Cette maçonnerie est formée de blocs calcaire en grand appareil au nord et aux angles SE et SO. Le blocage interne est constitué en surface de petits blocs noyés dans du mortier gris à gros dégraissant qui rappelle celui observé en surface de la maçonnerie **1050** du sondage 4.



**Fig. 25.** La fondation 1121 côté nord. Cliché : David Couturier, DHAAP.

La fondation a été dégagée côté nord (**Fig. 25**). Elle est profonde de 1,52 m. Elle est constituée (**US 1121**) d'un appareil calcaire moyen lié au mortier sableux jaune compact. À 1,30 m de hauteur, la maçonnerie semble perturbée : des blocs sont absents (arrachage ?) et un sédiment comble l'espace vide (**US 1084**). Il est composé de limon sableux gris foncé meuble avec des cailloutis. Il a livré du mobilier : de la faune, des TCA (huit fragments de tuiles plates et un fragment de carreau de pavement glaçuré) et des fragments d'ardoise. La céramique (NR : 11) est datée de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> s. et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> s.

Au-dessus, on trouve une semelle de mortier (**US 1083**) sur laquelle reposent



Fig. 26. Le sommet de la fondation 1121 avec le sédiment 1084 et la semelle supérieure de mortier 1083. Cliché : David Couturier, DHAAP.



Fig. 27. Les couches de sable et de mortier 1061, 1067 et 1069 ; le creusement 1022 dans la paroi est du sondage 5. En plan, PUS 1082. Cliché : Priscilla Debouige, DHAAP.

les gros blocs (début de l'élévation ?) (Fig. 26). Dans la coupe sud, le creusement de récupération de ceux-ci (US 1022) est nettement perceptible. Il recoupe un ensemble de couches (Fig. 27) composées de gravier, de sable et de mortier (US 1069, 1067, 1061) avec des strates organiques intercalées (US 1068, 1066, 1048). Nous interprétons cet ensemble comme une série de sols avec des couches d'occupation. Il s'agit vraisemblablement de sols extérieurs. Un trou de poteau (US 1062) perfore l'occupation 1048. De plan quadrangulaire (0,20 m x 0,16 m), il est conservé sur une profondeur de 0,08 m. Son remplissage, composé de sable gris, n'a pas livré de mobilier.

La couche supérieure (US 1042), constituée de cailloutis et de fragments de plâtre mêlés à du limon sableux brun-rouille avec des fragments d'ardoise et des gros tessons à plat traduit aussi une occupation. La céramique est datée de la fin du XV<sup>e</sup> s. et du XVI<sup>e</sup> s. Au-dessus, la couche organique brune-rouille (US 1020) a livré de la faune, des fragments de tuile plate et d'ardoise et de la céramique datée de la première du XVI<sup>e</sup> s. Elle est recoupée par un trou de poteau (US 1035) d'un diamètre de 0,16 m et d'une profondeur conservée de



Fig. 28. Le creusement 1026 en plan et en coupe ; le poteau 1035 apparaît sous l'ardoise en plan.  
Cliché : Priscilla Debouige, DHAAP.

0,10 m (Fig. 28). Son remplissage (US 1036) se compose de sable très meuble avec des nodules de plâtre. Un autre creusement (US 1026) perfore aussi la couche 1020. Il a été partiellement reconnu côté ouest sur une largeur de 1 m au maximum (Fig. 28). Son remplissage (US 1027), conservé sur une hauteur de 0,50 m, se compose d'un ensemble de deux strates :

- à la base (sur 30 cm), sable et gravier meuble beige à gris, cailloutis, nombreuses ardoises ;
- au-dessus (sur 20 cm), sable gris foncé charbonneux, ardoises.

Le sommet du remplissage, hétérogène, est remanié. Le mobilier céramique se caractérise par un ensemble de transition de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> s. – XVII<sup>e</sup> s.



Fig. 29. La maçonnerie 1105 perturbée par une canalisation récente, dans la paroi nord du sondage 5.  
Cliché : David Couturier, DHAAP.

La fosse **1026** est surmontée par une strate de limon sableux gris foncé (**US 1010**) qui recouvre aussi le comblement de la récupération partielle (**US 1022**) de la maçonnerie **1015**. Les éléments céramiques sont datables de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> s.

Dans la coupe nord, une maçonnerie (**US 1105**) recoupe au moins les niveaux médiévaux les plus récents (**Fig. 29**) ; elle est perturbée par l'installation d'une conduite maçonnée contemporains (**US 1038**). Elle a été reconnue sur une hauteur de 2,75 m, sans que pour autant sa base ait été atteinte.

Dans l'angle nord-ouest du sondage et dans la coupe sud, une autre maçonnerie (**US 1122**) a été repérée. Elle est construite avec des blocs de calcaire disposés en assises avec une fondation débordante (**Fig. 30**). Son orientation (nord-est-sud-ouest) est divergente par rapport aux autres éléments construits. Sa relation avec la maçonnerie **1015** ne peut pas être établie.



**Fig. 30** La maçonnerie 1122 dans la paroi sud du sondage 5. Cliché : David Couturier, DHAAP.

## 4 Les mobiliers et les analyses

### 4.1 Datation des contextes

(Emmanuelle du Bouëtiez-De-Kerorguen, Caroline Claude et François Renel, Inrap Centre Île-de-France).

US	NR	Datation
1002	13	16 (1 tesson HMA résiduel)
1005	28	17
1009	15	12-13 ? (ant. résid.)
1010	176	16 B
1012	3	19-20 (porcelaine)
1014	2	16
1018	4	antique ?
1019	11	HMA
1020	17	16 A
1021	9	milieu 16 ou 16B
1023	26	antique : augustéen (tessons non tournée, dolium ?, amphore italique)
1027	115	16 B voire 17 (ensemble de transition)
1039	6	IA (jusqu'au milieu du 1er s.)
1042	164	fin 15-16
1049	1	indét.
1053	15	13 (B ?) avec HMA résid.
1072	1	BMA
1075	1	14
1076	1	médiéval
1077	2	fin 13-14
1079	28	BMA (mod. intrusif ?)
1081	5	1 tesson du BMA (le reste 12e s.)
1082	8	milieu 13 (HMA résid.)
1084	11	15 B - 16 A
1088	80	antique précoce ? (moins de NT/1023)
1091	9	16 B /13-14 ? (caro résiduel)
1092	4	13e s.
1097	2	13-14
1098	8	13e s. (caro résid.)
1101	6	13e s.
1104	1	antique ou HMA
1106	1	médiéval
1107	1	16 A
1110	1	médiéval ?
1112	1	13-14
1113	2	ant. ? (résid.)
1114	1	tesson de sigillée (1er s. ?)
1116	27	13 (HMA résid.)
1117	3	13e s. (HMA résid.)
1118	14	13

## 4.2 Résultat de la datation radiocarbone



DÉPARTEMENT  
ARCHÉOLOGIE

**Dossier 1121-AR-887V**

Conciergerie (CVP 895)  
Paris (75)

### DATATION RADIOCARBONE D'UN PRÉLÈVEMENT OSSEUX

sur demande de  
M. David COUTURIER  
Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris  
11 rue du Pré  
75018 Paris

Patrick Rossetti, ing. pour CIRAM

le 3 janvier 2022 à Martillac

CIRAM SAS au capital de 14.000 €  
480 825 652 RCS Bordeaux - APE 7112B  
SIRET 480 825 652 00047  
N° TVA Intracommunautaire FR 56 480 825 652

Technopole Bordeaux Montesquieu  
9 allée Jacques Latrille  
33650 Martillac  
France

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

Téléphone : +33 (0)5 57 34 34 80  
Portable : +33 (0)6 66 63 80 99  
E-mail : contact@ciram-art.com  
Site Web : www.ciram-art.com

*Avertissement – Liste des abréviations*

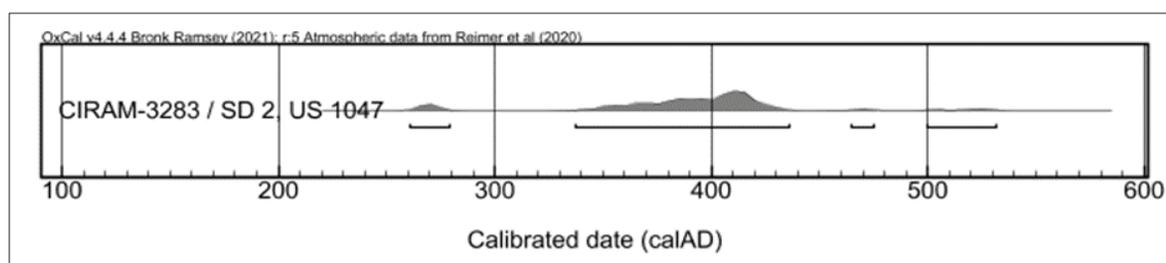
*L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950, « BP » signifiant before present.*  
*Dans nos rapports nous n'utilisons pas les abréviations « av. J.-C. » et « apr. J.-C. » mais « BC » qui, en anglais, signifie before Christ et « AD » qui, en latin, signifie Anno Domini.*

## LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

Code laboratoire	Structure	Nature
CIRAM-3283	SD 2, US 1047	Os (humain)

**Tableau 1** : Référencement CIRAM, structure de provenance et nature des prélèvements.

## SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



**Figure 1** : Représentation graphique de l'ensemble des distributions de probabilité de la datation obtenue sur la structure datée de la Conciergerie (CVP 895), Paris (75).

Le résultat obtenu se distribue sur quatre intervalles chronologiques qui couvrent une vaste période comprise entre le Bas Empire et le début du Haut Moyen-Âge.

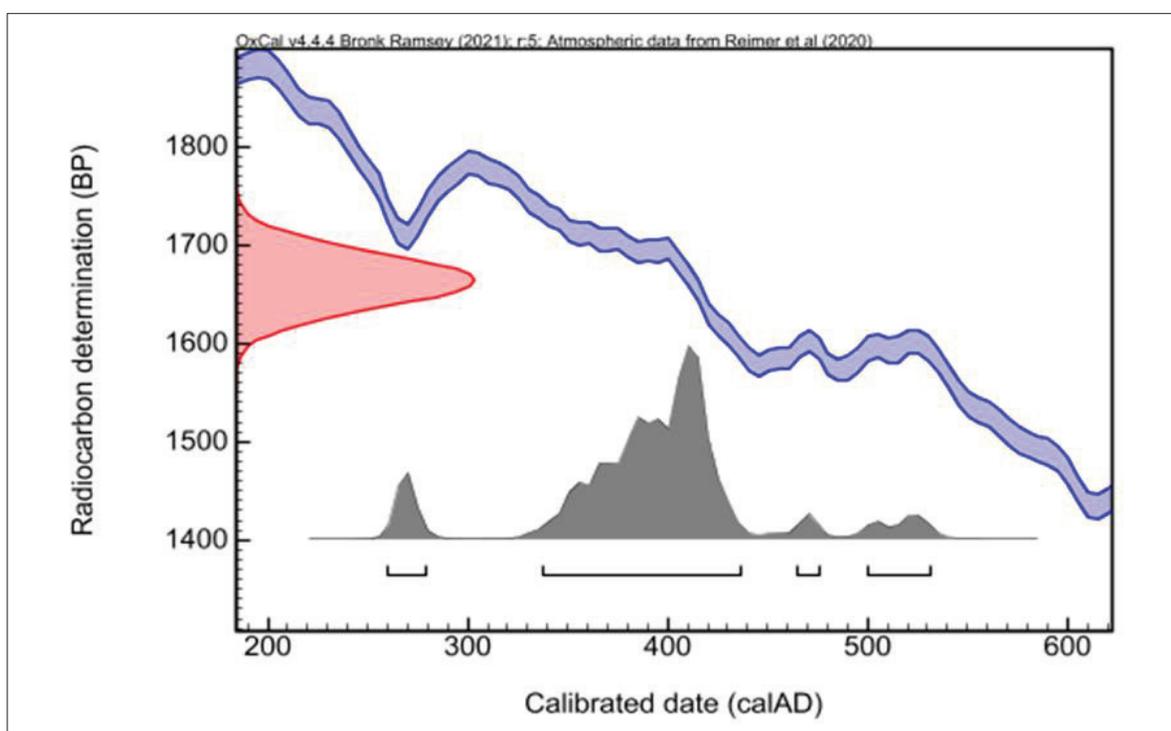
**PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

**CIRAM-3283 – Ossement humain – SD 2, US 1047**

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)
Collagène, résidus alcalins	1664 ± 28	81.29 ± 0.28	-20.37

Dates calibrées à 2  $\sigma$  :  
(Probabilité de 95.4 %)

260 AD (7.4%)	279 AD
337 AD (81.3%)	436 AD
464 AD (1.9%)	475 AD
500 AD (4.8%)	531 AD



## ANNEXE – MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA DATATION PAR CARBONE 14 – AMS

La datation au carbone 14 est basée sur la mesure de l'activité radiologique du carbone 14 contenu dans toute matière organique. Elle permet de déterminer l'intervalle de temps écoulé depuis la mort de l'organisme à dater (l'abattage de l'arbre par exemple).

**Préparation des échantillons**

L'échantillon est traité à l'acide chlorhydrique (HCl, 1 M) à froid pendant 24 h, afin d'éliminer toute contamination de surface et de détériorer partiellement la partie minérale de l'os rendant, ainsi l'extraction du collagène plus efficace. L'échantillon est ensuite lavé à l'eau déminéralisée sur un filtre en fibre de verre. Puis il est traité à l'hydroxyde de sodium (0,1 M) à température ambiante pendant 10 min, afin d'éliminer les acides humiques et fulviques résiduels. L'échantillon est une nouvelle fois traité à l'acide chlorhydrique à froid, pour éviter l'absorption du dioxyde de carbone atmosphérique, potentiellement induit par le traitement basique précédent. Enfin, l'échantillon est chauffé à 80 °C pendant 8 h dans une solution légèrement acidifiée, afin de gélatiniser le collagène.

Après ces traitements, l'échantillon subit une combustion à 920 °C et est transformé en gaz. Durant cette étape, une première vérification du rapport C/N est effectuée à l'aide d'un analyseur élémentaire (Elementar Vario ISOTOPE Select). Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) résiduel a été séparé des autres résidus de combustion à l'aide d'un piège à zéolite. Ce dioxyde de carbone est transformé en graphite à l'aide d'un système automatisé (AGE 3, Ion Plus) par catalyse, suivant la méthode décrite par Vogel *et al.* (1984, *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research Section B: Beam Interactions with Materials and Atoms*, 5 (2), 289-293).

**Mesure des teneurs en Carbone 14 résiduel et détermination de l'âge**

Les différents isotopes de carbone ont été séparés par spectrométrie de masse, avec un accélérateur à 0,5 MeV. Puis, la concentration en <sup>14</sup>C a été déterminée en comparant simultanément les mesures de <sup>14</sup>C, <sup>13</sup>C et <sup>12</sup>C avec celles contenues dans des produits de référence (acide oxalique, CO<sub>2</sub> standard, charbon). Le ratio <sup>13</sup>C/<sup>12</sup>C (exprimé δ<sup>13</sup>C) a été mesuré séparément sur spectromètre de masse dédié à la mesure des rapports isotopiques stables, avec une erreur inférieure à 0,1 ‰ (IRMS, Elementar Isoprime precision).

L'âge <sup>14</sup>C conventionnel a été calculé selon la méthode décrite par Stuiver et Polach (*Radiocarbon*, 19 (3), 1977, 355-363). Il prend en compte la correction du fractionnement isotopique (δ<sup>13</sup>C), basée sur la comparaison des rapports de concentration <sup>13</sup>C/<sup>12</sup>C et <sup>14</sup>C/<sup>12</sup>C. Ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et d'évaluer la fiabilité de la mesure : il s'agit d'un bon indicateur de la « qualité » de l'échantillon. L'incertitude de mesure associée au résultat (σ) regroupe les incertitudes statistiques de comptage du <sup>14</sup>C résiduel, la variabilité des mesures et les effets de la soustraction du « blanc ».

Enfin, les intervalles de dates calendaires sont calculés en utilisant la calibration suivante :

OxCal v4.4 (Bronk Ramsey, 2009, *Radiocarbon*, 51(1), 337-360; Bronk Ramsey and Lee, 2013, *Radiocarbon*, 55(2-3), 720-730; Bronk Ramsey, 2017, *Radiocarbon*, 59(2), 1809-1833).

IntCal 20, Calibration pour l'hémisphère nord (Reimer *et al.*, 2020, *Radiocarbon*, 62(4), 725-757 ; Heaton *et al.*, 2020, *Radiocarbon*, 62(4), 821-863).

**Procédure de calibration**

La mesure effectuée est exprimée de deux différentes manières : *part of Modern Carbon* (ou pMC) et âge conventionnel. L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950 (BP signifiant *before present* ou avant 1950), qui est l'année de référence. L'âge est exprimé à un écart-type. Les intervalles de datation reflètent une distribution à deux sigmas, c'est à dire 95,4 % de l'ensemble des solutions. L'événement daté peut se retrouver dans n'importe quel intervalle, sans tenir compte de la distribution de probabilité, donnée à titre indicatif.

La courbe rouge est une transcription des résultats de mesure des isotopes du carbone (l'âge conventionnel). Cette valeur a besoin d'être corrigée avant de fournir la moindre information chronologique, en raison de l'hétérogénéité de la concentration en <sup>14</sup>C dans l'atmosphère à travers le temps. C'est pourquoi la mesure (en rouge), exprimée sous la forme d'une gaussienne, est interpolée avec la courbe de calibration bleue, dans le but de corriger l'âge conventionnel. On obtient alors une distribution *a posteriori* des résultats (en gris), divisée en un ou plusieurs intervalles. Chacun d'entre eux représente une partie de la distribution à deux sigmas.

En l'absence d'informations historiques, textuelles ou autre, il n'est pas possible de privilégier un intervalle. En dépit des pourcentages de probabilité, aucun intervalle ne peut être écarté.

## 5 Synthèse et conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé dans le sous-sol situé à l'ouest et au droit de la Salle des Gardes (Grand'Chambre) et de la Salle des Gens d'Armes (Grand'Salle) visait à accompagner la réalisation de cinq sondages de repérage initiés par le Centre des Monuments Nationaux pour rechercher, côté sud, un potentiel sol contemporain de l'édifice médiéval attenant (zone test 1) et côté nord pour retrouver les traces d'un ancien pavillon (zone test 2).

Aucun sol construit n'a été révélé dans les sondages 1 à 4, mais on ne peut exclure une destruction liée à la mise en place de l'espace excavée au XVII<sup>e</sup> s. Les transformations contemporaines (sols en béton successifs) pourraient aussi avoir altéré les vestiges archéologiques. Néanmoins, dans le sondage 4, on observe la présence d'un niveau daté du XIII<sup>e</sup> s. (deuxième moitié ?) qui pourrait être interprété préliminairement comme une couche de terre végétale. Plus au sud (sondage 1), une couche de même nature est plus récente (XVI<sup>e</sup> s.). Cette accumulation pourrait traduire la permanence d'un espace de type « jardin ». Des analyses géoarchéologiques permettraient de valider cette hypothèse.

Concernant le pavillon, la maçonnerie présente dans la partie sud du sondage 5, voire celle du sondage 4, pourraient correspondre à des éléments de cette construction, tout en sachant que le recalage du plan de Beaumont est approximatif.

Les données archéologiques collectées, par-delà les problématiques du réaménagement des bâtiments actuels, sont pour le moins intéressantes quant à l'approche diachronique du site de l'édifice palatial.

Le potentiel stratigraphique apparaît bien préservé, du moins en ce qui concerne les couches antérieures au XIII<sup>e</sup> s. La reconnaissance de sa base est délicate, du fait de l'imbrication de la sédimentation fluviale avec les occupations anthropiques, à l'instar de ce qui a pu être observé dans le récent sondage effectué dans la Cour de la Conciergerie.

Comme ce qui a été relevé lors de la fouille de la rue de Harlay, il est possible que des occupations anciennes soient conservées par les phénomènes d'alluvionnement successifs. Côté nord, la stratigraphie a été reconnue sur une hauteur de 3,56 m (base 26,84 m NVP). Paradoxalement les occupations les plus anciennes, perçues dans les sondages 1 à 4, sont préservées à une altitude supérieure à celle des niveaux plus récents : 29,96 m pour le niveau médiéval du sondage 4 contre 27,84 m dans le sondage 5. Ceci illustre une situation en amont ou en aval d'une rupture de pente liée à la proximité de la berge. Les troncatures mises en évidence dans les niveaux médiévaux du sondage 5 pourraient ainsi nous informer de phénomènes récurrents d'érosion latérale.

Contrairement aux interventions récentes effectuées dans cette partie occidentale de l'île de La cité (rue de Harlay, sondages dans les cours de la Conciergerie et de la Police Judiciaire), une occupation antique stratifiée a ici été mise en évidence. L'alternance de la présence anthropique avec des épisodes de débordement de la Seine est à souligner. Deux phases peuvent être distinguées : une occupation précoce et de la première moitié du I<sup>er</sup> s. est représentée, côté sud, par un niveau de circulation qui se situe entre 29,64 m et 29,67 m NVP. Il s'intercale entre deux niveaux de crue d'après les données de l'ouverture la plus au sud (sondage 1). Une sépulture tardo-antique (datée par 14C entre 337 et 436) est installée postérieurement à des débordements qui ont scellé la première occupation observée (sondage 2). Le hiatus important



entre les deux occupations est-elle un indicateur d'une situation périphérique du fait de la localisation en zone inondable ? La présence de cette sépulture pourrait indiquer d'une part, que ce secteur se situe hors les murs du palais impérial, dans l'hypothèse où il est construit en même temps que le castrum (entre 308 et 360) et d'autre part, que la chronologie actuellement retenue pour la construction du castrum peut être resserrée (337-360).

Le trou de poteau du haut Moyen Âge fait écho à ceux fouillés sur le site de la rue de Harlay : faut-il y voir une plus grande extension de la présence anthropique dans cette partie occidentale de l'Île de la Cité ?

L'occupation médiévale est représentée essentiellement par des couches (sondages 4 et 5) dont les plus anciennes sont datées du XIII<sup>e</sup> s. Dans le sondage 4, une strate datée du XIII<sup>e</sup> s. surmonte les limons de débordement et est recoupée par une maçonnerie partiellement dégagée.

En l'absence de contact avec les contreforts des salles médiévales, il n'est pas possible d'établir un lien chronologique avec les fondations de celles-ci. La maçonnerie du sondage 4 qui recoupe le niveau médiéval pose clairement la question de la présence d'un état de la fortification du palais antérieure aux travaux réalisés sous Philippe le Bel.

Au final, ce sous-sol de la Conciergerie constitue une véritable réserve archéologique, utile tant pour la connaissance diachronique de la constitution du palais, que plus largement pour la compréhension des occupations anthropiques sur l'Île de la Cité en interaction avec la Seine et sa dynamique fluviale où alternent des phases de dépôts (limons de débordements) et des phases d'érosion.



## 6 Bibliographie

### Beudoïn 1989

BEAUDOIN (F.) – Paris et la Seine, ville fluviale. Paris, 1989.

### Boyer-Gardner 2010

BOYER-GARDNER (D.) – *Espaces des morts et des vivants dans les villes de Gaule Méridionale entre Antiquité et Moyen Âge* in Les espaces de la mort, Actes du colloque tenu à Bordeaux le 7 avril 2009.

### Busson 1998

BUSSON (D.) – *Paris. Carte archéologique de la Gaule*. Paris, France: Académie des inscriptions et belles-lettres : Ministère de la culture : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : diff. Fondation Maison des sciences de l'homme.

### Busson 2019

BUSSON (D.) – *Atlas de Paris antique: Lutèce, naissance d'une ville*. Paris, France : Parigramme, 2019.

### Celly 2010

CELLY (P.) – *Paris 4e, Préfecture de Police : 2 rue de la Cité : étude documentaire*. Pantin: Inrap CIF, 2010.

### Couturier 2011

COUTURIER (D.) – « Paris 1er, Cour de la Conciergerie : [rapport de diagnostic] ». Paris, DHAAP, 2011.

### Delhumeau 2011

DELHUMEAU (H.) – *Le Palais de la Cité, du Palais des rois de France au Palais de Justice*. Paris: Actes Sud/Aristeas/Cité de l'architecture et du patrimoine, 2011.

### Erlande-Brandenburg 2007

ERLANDE-BRANDEBURG (A.) – *Le Palais des rois de France à Paris par Philippe le Bel*. Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 2007, 151-1, p. 183-194.

### Guérout 1953

GUEROUT (J.) – *Le Palais de la Cité à Paris des origines à 1417. Essai topographique et archéologique*. Paris: édition numérique, 1953.

### Mousseaux 2011

MOUSSEAU (R.-M.) *Et Lutèce devint Paris... Métamorphoses d'une cité au IV<sup>e</sup> siècle*. Catalogue de l'exposition. Crypte archéologique du parvis Notre-Dame, 15 mars 2011 – 26 février 2012. Paris musées, 2011.

### Peixoto, Gaillard 1997

PEIXOTO (X.) et GAILLARD (S.) – « Paris 1er, Rue de Harlay : [rapport de fouille] ». Pantin: Afan CIF, 1997.

**Peixoto 2015**

PEIXOTO (X.) – « Paris 4e, Préfecture de Police, salle d'accueil : 2 rue de la Cité : occupations urbaines de l'île de la Cité, seconde moitié du 1er siècle av. J.-C. - XIXe siècle : rapport de fouille ». Pantin: Inrap CIF, 2015.

**Perrot 2008**

PERROT (A.-C.) – Rapport du sondage réalisé en extrémité ouest de la Salle des Gens d'Armes de la Conciergerie. DRAC Île-de-France, CRMH. Paris, 2008.

**Suttor 2015**

SUTTOR (M.) – « La navigation sur la Seine et ses affluents à la fin du Moyen Age (Les circulations des hommes, des biens et des nouvelles à Paris et en Île de France au Moyen Age », séminaire de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Groupe de travail sur Paris au Moyen Age (2014-2015), 16 janvier 2015.



## 7 Table des Illustrations

Fig. 1. Dimensions des sondages (en mètre).	22
Fig. 2. Localisation de l'intervention au 1/2500 sur le fond de plan de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme). Plan, Emilie Cavanna, DHAAP.	23
Fig. 3. Plan et coupe du projet avec localisation des sondages. Plan, Document 2BDM Architectes. Topographie : Emilie Cavanna. DAO : David Couturier, DHAAP.	24
Fig. 4. Extrait de l'Atlas des Anciennes Carrières et Géologique. Plan. DAO : IGC.	26
Fig. 5. Contexte archéologique (la localisation du diagnostic est cerclée). Plan R&CAP. DAO : Marion Dessaint, DHAAP.	27
Fig. 6. Plan du Palais de la Cité (état vers 1292) et localisation des sondages (Guérout 1953).	29
Fig. 7. Plan du Palais de la Cité (état vers 1360) et localisation des sondages (Guérout 1953).	29
Fig. 8. Localisation du sondage de la cour de la Conciergerie (2) et de la Salle des Gens d'Arme (3).	31
Fig. 9. Coupe des sondage. Relevé : Priscillia Debouige, Coralie Duperrin et David Couturier, DHAAP. DAO : David Couturier, DHAAP.	33
Fig. 10. Plan des sondage. Relevé : Priscillia Debouige, Coralie Duperrin et David Couturier, DHAAP. DAO : Priscillia Debouige et David Couturier, DHAAP.	34
Fig. 11. Détail de la stratigraphie de la paroi nord du sondage 3 avec les paléosols 1041 et 1123. Cliché : Coralie Duperrin, DHAAP.	35
Fig. 12. La coupe sud du sondage 1 avec la couche 1023 marquée par du mobilier. Cliché : David Couturier DHAAP.	36
Fig. 13. Détail de la couche 1088 à la base du sondage 2 avec les tessons d'amphore. Cliché : David Couturier DHAAP.	37
Fig. 14. La sépulture partiellement dégagée dans la paroi sud du sondage 2. Cliché : David Couturier, DHAAP.	38
Fig. 15. Le trou de poteau 1040. Cliché : Coralie Duperrin, DHAAP.	39
Fig. 16. Stratigraphie du sondage 4. Cliché : David Couturier, DHAAP.	40
Fig. 17. La maçonnerie 1050. Cliché : David Couturier, DHAAP.	41
Fig. 18. Recalage des sondages sur le plan de Beaumont. Plan. DAO : David Couturier, DHAAP.	42
Fig. 19. Base de la stratigraphie dans la paroi sud du sondage 5 avec le début de la fondation 1121. Cliché : David Couturier, DHAAP.	43
Fig. 20. Diagramme stratigraphique. DAO : David Couturier, DHAAP.	44
Fig. 21. La couche 1109 interprétée comme un sol. Cliché : David Couturier, DHAAP.	43
Fig. 22. Le niveau 1086. Cliché : David Couturier, DHAAP.	45
Fig. 23. Les maçonneries 1003 et 1004 du sondage 1. Cliché : David Couturier, DHAAP.	47
Fig. 24. La maçonnerie 1015 dans la partie sud du sondage 5. Cliché : David Couturier, DHAAP.	47
Fig. 25. La fondation 1121 côté nord. Cliché : David Couturier, DHAAP.	48
Fig. 26. Le sommet de la fondation 1121 avec le sédiment 1084 et la semelle supérieure de mortier 1083. Cliché : David Couturier, DHAAP.	49
Fig. 27. Les couches de sable et de mortier 1061, 1067 et 1069 dans la paroi est du sondage 5. Cliché : Priscillia Debouige, DHAAP.	49
Fig. 28. Le creusement 1026 en plan et en coupe. Cliché : Priscillia Debouige, DHAAP.	50
Fig. 29. La maçonnerie 1105 perturbée par une canalisation récente, dans la paroi nord du sondage 5. Cliché : David Couturier, DHAAP.	50
Fig. 30. La maçonnerie 1122 dans la paroi sud du sondage 5. Cliché : David Couturier, DHAAP.	50



# Section 3

## Inventaires techniques



# 1. Inventaire des unités stratigraphiques et structures archéologiques

US	Identification US	Nature activité US	n° FAIT	Nature du fait
1000	Sol	Construction		
1001	Préparation de sol	Construction		
1002	Terre végétale ?			
1003	Maçonnerie	Construction	1003	Mur
1004	Maçonnerie	Construction	1004	Mur
1005	Remplissage tr. fond.	Construction	1004	Mur
1006	Creusement	Construction	1004	Mur
1007		Construction		
1008	Maçonnerie	Construction	1008	
1009	sédimentation	Action naturelle		
1010	Remblai	remblaiement		
1011	Remblai	remblaiement		
1012	Remplissage	Comblement	1016	Creusement indéterminé
1013	Occupation	Occupation		
1014	Occupation	Occupation		
1015	Maçonnerie	Construction	1015	Mur
				Mur
1016	Creusement	Indéterminée	1016	Creusement indéterminé
1017	Maçonnerie	Construction	1017	Mur
1018	sédimentation	Action naturelle		
1019	Remplissage	Comblement	1040	Trou de Poteau
1020	couche	Occupation		
1021	Remplissage tr. fond.	Comblement	1015	Mur
				Mur
1022	Creusement	Récupération	1015	Mur
				Mur
1023	couche	Occupation		
1024	Calage	Construction	1040	Trou de Poteau
1025	sédimentation	Action naturelle		
1026	Creusement	Indéterminée	1026	Creusement indéterminé
1027	Remplissage	Indéterminée	1026	Creusement indéterminé
1028	réseau	Construction		
1029	Maçonnerie	Construction		
1030	Creusement	Construction		
1031	Creusement	Construction	1031	Mur
1032	Sol	Construction		
1033	Bouchage	Construction		
1034	Ouverture	Construction	1034	Mur
1035	Creusement	Construction	1035	Trou de Poteau
1036	Remplissage	Comblement	1035	Trou de Poteau
1037	Creusement	Construction		
1038	Creusement	Construction		
1039	sédimentation	Action naturelle		
1040	Creusement	Construction	1040	Trou de Poteau
1041	Couche	Indéterminée		
1042	Couche	Occupation		
1043	Creusement	Construction		
1044	Maçonnerie	Construction		
1045	Creusement	Construction		

US	Identification US	Nature activité US	n° FAIT	Nature du fait
1046	Remplissage tr. fond.	Construction		
1047	Squelette	Inhumation	1047	Sépulture
1048	Couche	Occupation		
1049	sédimentation	Action naturelle		
1050	Maçonnerie	Construction	1050	Mur
1051	Maçonnerie	Construction	1051	Trou de Poteau
1052	Remplissage tr. fond.	Construction		
1053	Couche	Occupation		
1054	Sol	Construction		
1055	Creusement	Construction		
1056	Creusement	Construction		
1057	Bouchage	Construction		
1058	Ouverture	Construction		
1059	Maçonnerie	Construction		
1060	Remblai	remblaiement		
1061	Sol	Construction		
1062	Creusement	Construction	1062	Trou de Poteau
1063	Remplissage	Comblement	1026	Creusement indéterminé
1064	Remplissage	Comblement	1047	Sépulture
1065	Creusement	Inhumation	1047	Sépulture
1066	Couche	Occupation		
1067	Sol construit	Construction		
1068	Couche	Occupation		
1069	Sol construit	Construction		
1070	Creusement	Indéterminée	1070	Creusement indéterminé
1071	Remplissage	Comblement	1070	Creusement indéterminé
1072	Couche	Occupation		
1073	Creusement	Indéterminée	1073	Creusement indéterminé
1074	Remplissage	Comblement	1073	Creusement indéterminé
1075	Couche	Occupation		
1076	Sol construit	Construction		
1077	US technique			
1078	Remblai	remblaiement		
1079	Couche	Indéterminée		
1080	Couche	Indéterminée		
1081	Couche	Indéterminée		
1082	Couche	Indéterminée		
1083	Maçonnerie	Construction		
1084	Remplissage tr. fond.	Construction		
1085	Creusement	Construction		
1086	Aménagement	Construction		
1087	Couche	Occupation		
1088	Couche	Occupation		
1089	Remplissage tr. fond.	Construction		
1090	Creusement	Construction		
1091	sédimentation	Action naturelle		
1092	sédimentation	Action naturelle		
1093	sédimentation	Action naturelle		
1094	Couche	Occupation		
1095	Sol construit	Occupation		
1096	Couche	Occupation		
1097	Couche	Occupation		
1098	Couche	Occupation		
1099	sédimentation	Action naturelle		

US	Identification US	Nature activité US	n° FAIT	Nature du fait
1100	Creusement	Indéterminée	1100	Creusement indéterminé
1101	Remplissage	Comblement	1100	Creusement indéterminé
1102	Remplissage	Comblement	1100	Creusement indéterminé
1103	Remblai	remblaiement		
1104	Remblai	remblaiement		
1105	Maçonnerie	Construction	1105	Mur
1106	Couche	Indéterminée		
1107	Couche	Indéterminée		
1108	Couche	Occupation		
1109	Couche	Occupation		
1110	Couche	Indéterminée		
1111	US composite	Occupation		
1112	sédimentation	Action naturelle		
1113	sédimentation	Action naturelle		
1114	sédimentation	Action naturelle		
1115	sédimentation	Action naturelle		
1116	Couche	Indéterminée		
1117	Couche	Indéterminée		
1118	Couche	Indéterminée		
1119	Couche	Indéterminée		
1120	sédimentation	Action naturelle		
1121	Maçonnerie	Construction		
1122	Maçonnerie	Construction		
1123	Couche	Paléosol		
1124	sédimentation	Action naturelle		
1125	Remblai	remblaiement		
1126	Remblai	remblaiement		
1129	Creusement	Construction		
1129	Couche	Occupation		

## 2. Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique (ordonné par catégorie et US)

US	Nature du fait	n° FAIT	NR	Poids	Matériau
1084			4	123	Ardoise
1013			1	2	Ardoise
1014			1	1	Ardoise
1063	Creusement indéterminé	1026	1	36	Ardoise
1005	Mur	1004	4	73	Ardoise
1020			3	210	Ardoise
1021	Mur	1015	2	38	Ardoise
1042			2	545	Ardoise
1027	Creusement indéterminé	1026	3	582	Ardoise
1010			3	354	Ardoise
1084			11	78	Céramique
1107			1	44	Céramique
1082			8	100	Céramique
1076			1	6	Céramique
1081			5	74	Céramique
1014			2	10	Céramique
1101	Creusement indéterminé	1100	6	60	Céramique
1091			9	65	Céramique
1116			27	118	Céramique
1118			14	78	Céramique
1092			4	12	Céramique
1112			1	2	Céramique
1113			2	4	Céramique
1106			1	10	Céramique
1114			1	5	Céramique
1117			3	8	Céramique
1098			8	79	Céramique
1072			1	4	Céramique
1097			2	308	Céramique
1075			1	4	Céramique
1079			28	225	Céramique
1053			15	102	Céramique
1077			2	41	Céramique
1104			1	7	Céramique
1110			1	6	Céramique
1009			15	118	Céramique
1049			1	2	Céramique
1002			13	135	Céramique
1005	Mur	1004	28	295	Céramique
1088			80	1081	Céramique
1019	Trou de Poteau	1040	11	18	Céramique
1018			4	25	Céramique
1039			6	12	Céramique
1023			26	217	Céramique
1020			17	290	Céramique
1021	Mur	1015	9	137	Céramique
1012	Creusement indéterminé	1016	3	115	Céramique
1042			164	1048	Céramique
1027	Creusement indéterminé	1026	115	2141	Céramique

US	Nature du fait	n° FAIT	NR	Poids	Matériau
1010			176	3388	Céramique
1108			1	9	Coquillage
1116			1	2	Coquillage
1053			1	2	Coquillage
1110			8	6	Coquillage
1087			6	2	Coquillage
1002			1	36	Coquillage
1018			4	25	Coquillage
1010			1	4	Coquillage
1011			6	462	Fer
1018			1	71	Fer
1072			1	8	Fer
1113			2	33	Fer
1019	Trou de Poteau	1040	1	7	Fer
1002			1	9	Fer
1042			1	15	Fer
1088			2	11	Fer
1039			2	6	Fer
1053			9	27	Fer
1104			1	4	Fer
1116			1	2	Fer
1106			1	23	Fer
1010			2	212	Fer
1027	Creusement indéterminé	1026	3	854	Fer
1103			3	4	Fer
1019	Trou de Poteau	1040	1	2	Mortier
1084			10	216	Os animal
1082			7	145	Os animal
1101	Creusement indéterminé	1100	3	30	Os animal
1091			11	315	Os animal
1116			23	244	Os animal
1092			2	12	Os animal
1108			3	106	Os animal
1098			32	217	Os animal
1112			1	10	Os animal
1094			2	78	Os animal
1113			1	10	Os animal
1113			1	24	Os animal
1120			1	3	Os animal
1117			2	11	Os animal
1118			4	50	Os animal
1097			2	45	Os animal
1063	Creusement indéterminé	1026	15	196	Os animal
1053			21	46	Os animal
1077			4	100	Os animal
1104			4	7	Os animal
1009			11	39	Os animal
1064	Sépulture	1047	3	2	Os animal
1087			6	7	Os animal
1002			31	397	Os animal
1088			43	93	Os animal
1019	Trou de Poteau	1040	8	10	Os animal
1039			10	10	Os animal

US	Nature du fait	n° FAIT	NR	Poids	Matériau
1020			30	207	Os animal
1021	Mur	1015	1	12	Os animal
1012	Creusement indéterminé	1016	1	55	Os animal
1042			11	181	Os animal
1027	Creusement indéterminé	1026	71	976	Os animal
1010			89	1502	Os animal
1047	Sépulture	1047	27	37	Os humain
1082			1	740	Pierre
1101	Creusement indéterminé	1100	1	132	Pierre
1091			1	343	Pierre
1086			1	827	Pierre
1110			1	158	Pierre
1009			3	207	Pierre
1088			4	48	Pierre
1019	Trou de Poteau	1040	1	2	Pierre
1012	Creusement indéterminé	1016	1	270	Pierre
1092			1	99	Plâtre
1116			6	461	Terre cuite architecturale
1084			9	516	Terre cuite architecturale
1076			7	461	Terre cuite architecturale
1081			2	54	Terre cuite architecturale
1082			10	1276	Terre cuite architecturale
1101	Creusement indéterminé	1100	19	1737	Terre cuite architecturale
1091			11	1073	Terre cuite architecturale
1107			4	547	Terre cuite architecturale
1115			5	946	Terre cuite architecturale
1092			3	1121	Terre cuite architecturale
1108			2	100	Terre cuite architecturale
1098			3	433	Terre cuite architecturale
1112			1	213	Terre cuite architecturale
1096			3	151	Terre cuite architecturale
1086			5	497	Terre cuite architecturale
1113			2	99	Terre cuite architecturale
1118			3	106	Terre cuite architecturale
1072			7	450	Terre cuite architecturale
1097			6	849	Terre cuite architecturale
1079			2	63	Terre cuite architecturale
1063	Creusement indéterminé	1026	2	159	Terre cuite architecturale
1053			9	159	Terre cuite architecturale
1077			11	664	Terre cuite architecturale
1103			3	7	Terre cuite architecturale
1104			2	30	Terre cuite architecturale
1009			2	56	Terre cuite architecturale
1046			2	56	Terre cuite architecturale
1002			9	56	Terre cuite architecturale
1005	Mur	1004	6	750	Terre cuite architecturale
1020			5	588	Terre cuite architecturale
1021	Mur	1015	3	160	Terre cuite architecturale
1012	Creusement indéterminé	1016	7		Terre cuite architecturale
1042			12	545	Terre cuite architecturale
1027	Creusement indéterminé	1026	5	392	Terre cuite architecturale
1010			34	3532	Terre cuite architecturale
1053			4	195	Torchis
1087			3	7	Torchis

US	Nature du fait	n° FAIT	NR	Poids	Matériau
1002			1	9	Torchis
1005	Mur	1004	1	21	Verre
1042			1	1	Verre
1053			1	5	Verre
1027	Creusement indéterminé	1026	2	5	Verre

### 3. Inventaire des prélèvements

Sans objet

### 4. Inventaire des documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins)

Minute	Nature	US	Echelle	Format	Support
1	Coupe	1050, 1060, 1053, 1054, 1104, 1110, 1119	1/10	A3	Calque
2	Plan et coupe	1024, 1040, 1018, 1028, 1030, 1029, 1017, 1031, 1008, 1127, 1128, 1041, 1039, 1123, 1124, 1019	1/10	A3	Calque
3	Plan	1009, 1007, 1008, 1004, 1005, 1006, 1008, 1007	1/20	A3	Calque
4	Coupe	1000, 1032, 1002, 1009, 1023, 1003, 1025, 1007	1/20	A3	Calque
5	Plan et coupe	1044, 1045, 1046, 1087, 1088, 1047, 1043, 1049, 1099, 1064, 1065	1/10	A3	Calque
6	Plan	1050, 1051, 1053, 1054	1/10	A3	Calque
7	Plan	1015, 1016, 1037, 1026, 1020, 1035	1/20	A3	Calque
8	Plan	1015, 1016, 1037, 1026, 1020, 1062, 1022	1/20	A3	Calque
9	Plan	1015, 1016, 1076, 1022, 1037, 1073	1/20	A3	Calque
10	Plan	1015, 1083, 1090, 1037, 1100, 1083, 1105	1/20	A3	Calque
11	Coupe	1015, 1010, 1020, 1042, 1048, 1061, 1067, 1069, 1022, 1075, 1076, 1079, 1080, 1073, 1081, 1082, 1086, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1102, 1106, 1107, 1108, 1101, 1100, 1109, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1120, 1083, 1085, 1121	1/20	A3	Calque

## 5. Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Nom du fichier	Description	US
CVP 895_PHOTO_001.JPG	limons de débordement	1009, 1003, 1004, 1007, 1005, 1006
CVP 895_PHOTO_002.JPG	limons de débordement	1009, 1003, 1004, 1007, 1005, 1006
CVP 895_PHOTO_003.JPG	limons de débordement et couche postérieure	1002, 1009, 1003, 1007
CVP 895_PHOTO_004.JPG	limons de débordement couche postérieure	1002, 1009, 1003, 1007
CVP 895_PHOTO_005.JPG	limons de débordement recoupés par maçonneries modernes	1002, 1009, 1004, 1005, 1006, 1007
CVP 895_PHOTO_006.JPG	limon de débordement recoupés par maçonneries modernes	1002, 1009, 1004, 1005, 1006, 1007
CVP 895_PHOTO_007.JPG	limon de débordement recoupés par maçonneries modernes	1002, 1003, 1009, 1004, 1005, 1006, 1007
CVP 895_PHOTO_008.JPG	limon de débordement recoupés par maçonneries modernes	1002, 1003, 1009, 1004, 1005, 1006, 1007
CVP 895_PHOTO_009.JPG	Maçonnerie moderne	1015, 1122
CVP 895_PHOTO_010.JPG	Maçonnerie moderne	1015, 1122
CVP 895_PHOTO_011.JPG	Maçonnerie moderne	1015, 1122
CVP 895_PHOTO_012.JPG	Maçonnerie moderne	1015
CVP 895_PHOTO_013.JPG	Maçonnerie moderne	1015
CVP 895_PHOTO_014.JPG	Maçonnerie moderne	1015, 1122
CVP 895_PHOTO_015.JPG	Maçonnerie moderne	1015, 1122
CVP 895_PHOTO_016.JPG	Maçonnerie moderne	1015, 1122
CVP 895_PHOTO_017.JPG	Creusement récent en bordure nord de la maçonnerie moderne 1015	1015, 1016, 1010
CVP 895_PHOTO_018.JPG	Creusement récent en bordure nord de la maçonnerie moderne 1015	1015, 1016, 1010
CVP 895_PHOTO_019.JPG	Creusement récent en bordure nord de la maçonnerie moderne 1015	1015, 1016, 1010
CVP 895_PHOTO_020.JPG	limons de débordement recoupés par maçonneries et canalisation modernes	1017, 1018, 1028, 1029, 1019
CVP 895_PHOTO_021.JPG	limons de débordement recoupés par maçonneries et canalisation modernes	1017, 1018, 1028, 1029, 1019
CVP 895_PHOTO_022.JPG	Détail des maçonneries modernes	1017, 1018, 1028, 1029, 1019
CVP 895_PHOTO_023.JPG	Couche organique	1015, 1016, 1020
CVP 895_PHOTO_024.JPG	Couche organique	1015, 1016, 1020
CVP 895_PHOTO_025.JPG	Calage du trou de poteau 1040 qui recoupe les limons de débordement 1018	1024, 1040, 1018
CVP 895_PHOTO_026.JPG	Calage du trou de poteau 1040 qui recoupe les limons de débordement 1018	1024, 1040, 1018
CVP 895_PHOTO_027.JPG	Détail du calage du trou de poteau 1040 qui recoupe les limons de débordement 1018	1024, 1040, 1018
CVP 895_PHOTO_028.JPG	Détail du calage du trou de poteau 1040 qui recoupe les limons de débordement 1018	1024, 1040, 1018
CVP 895_PHOTO_029.JPG	Détail en coupe du calage du trou de poteau 1040 qui recoupe les limons de débordement 1018	1024, 1040, 1018
CVP 895_PHOTO_030.JPG	creusement 1026 en plan	1026
CVP 895_PHOTO_031.JPG	creusement 1026 en plan	1026

Nom du fichier	Description	US
CVP 895_PHOTO_032.JPG	creusement 1026 en plan	1026
CVP 895_PHOTO_033.JPG	creusement 1026 en coupe	1026
CVP 895_PHOTO_034.JPG	creusement 1026 en coupe	1026
CVP 895_PHOTO_035.JPG	creusement 1026 en coupe	1026, 1027
CVP 895_PHOTO_036.JPG	creusement 1026 en plan	1026
CVP 895_PHOTO_037.JPG	creusement 1026 en plan	1026
CVP 895_PHOTO_038.JPG	creusement 1026 en plan	1026
CVP 895_PHOTO_039.JPG	creusement 1026 en plan	1026
CVP 895_PHOTO_040.JPG	creusement 1026 en plan	1026
CVP 895_PHOTO_041.JPG	Trou de poteau fouillé par moitié	1040
CVP 895_PHOTO_042.JPG	Trou de poteau fouillé par moitié	1040
CVP 895_PHOTO_043.JPG	Trou de poteau fouillé par moitié	1040
CVP 895_PHOTO_044.JPG	Détail trou de poteau fouillé par moitié	1040
CVP 895_PHOTO_045.JPG	Détail trou de poteau fouillé par moitié	1040
CVP 895_PHOTO_046.JPG	paléosol et fin niveau charbonneux intercalé entre deux phases de débordement	1040, 1018, 1041, 1039, 1123, 1124
CVP 895_PHOTO_047.JPG	paléosol et fin niveau charbonneux intercalé entre deux phases de débordement	1040, 1018, 1041, 1039, 1123, 1124
CVP 895_PHOTO_048.JPG	paléosol et fin niveau charbonneux intercalé entre deux phases de débordement	1040, 1018, 1041, 1039, 1123, 1124
CVP 895_PHOTO_049.JPG	paléosol et fin niveau charbonneux intercalé entre deux phases de débordement	1040, 1018, 1041, 1039, 1123, 1124
CVP 895_PHOTO_050.JPG	paléosol et détail du fin niveau charbonneux intercalé entre deux phases de débordement	1040, 1018, 1041, 1039, 1123, 1124
CVP 895_PHOTO_051.JPG	maçonnerie moderne avec tranchée débordante	1004, 1005, 1006
CVP 895_PHOTO_052.JPG	maçonnerie moderne avec tranchée débordante	1004, 1005, 1006
CVP 895_PHOTO_053.JPG	maçonnerie moderne	1003
CVP 895_PHOTO_054.JPG	maçonnerie moderne	1003
CVP 895_PHOTO_055.JPG	maçonneries modernes	1003, 1004
CVP 895_PHOTO_056.JPG	limons de débordement	1002, 1009, 1023, 1025
CVP 895_PHOTO_057.JPG	limons de débordement	1002, 1009, 1023, 1025
CVP 895_PHOTO_058.JPG	limons de débordement avec maçonnerie moderne	1002, 1009, 1023, 1025, 1003
CVP 895_PHOTO_059.JPG	couche en plan au nord du sondage	1042
CVP 895_PHOTO_060.JPG	couche en plan au nord du sondage	1042
CVP 895_PHOTO_061.JPG	couche en plan au nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1042, 1020, 1010, 1022
CVP 895_PHOTO_062.JPG	couche en plan au nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1042, 1020, 1010, 1022
CVP 895_PHOTO_063.JPG	couche en plan au nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1042, 1020, 1010, 1022
CVP 895_PHOTO_064.JPG	couche en plan au nord du sondage	1048
CVP 895_PHOTO_065.JPG	couche en plan au nord du sondage	1048
CVP 895_PHOTO_066.JPG	couche en plan au nord du sondage	1048
CVP 895_PHOTO_067.JPG	couche en plan au nord du sondage	1048
CVP 895_PHOTO_068.JPG	couche en plan au nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1048, 1010, 1042, 1022
CVP 895_PHOTO_069.JPG	couche en plan au nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1048, 1010, 1042, 1022
CVP 895_PHOTO_070.JPG	couche en plan au nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1048, 1010, 1042, 1022
CVP 895_PHOTO_071.JPG	Sépulture 1047 : vue en plan	1047, 1043, 1044, 1045
CVP 895_PHOTO_072.JPG	Sépulture 1047 : vue en plan	1047
CVP 895_PHOTO_073.JPG	Sépulture 1047 : vue en plan	1047
CVP 895_PHOTO_074.JPG	Sépulture 1047 : vue en plan	1047
CVP 895_PHOTO_075.JPG	Maçonnerie moderne	1050
CVP 895_PHOTO_076.JPG	Maçonnerie moderne	1050
CVP 895_PHOTO_077.JPG	Bouchage porte dans cave moderne	1059, 1057, 1058
CVP 895_PHOTO_078.JPG	Bouchage porte dans cave moderne	1059, 1057, 1058
CVP 895_PHOTO_079.JPG	Bouchage porte dans cave moderne	1059

Nom du fichier	Description	US
CVP 895_PHOTO_080.JPG	Bouchage porte dans cave moderne	1059
CVP 895_PHOTO_081.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage	1061
CVP 895_PHOTO_082.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage (détail)	1061
CVP 895_PHOTO_083.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage	1061
CVP 895_PHOTO_084.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage	1061
CVP 895_PHOTO_085.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1061, 1048, 1042, 1010, 1022
CVP 895_PHOTO_086.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1061, 1048, 1042, 1010, 1022
CVP 895_PHOTO_087.JPG	Trou de poteau 1062 fouillé par moitié dans sol 1061 en plan	1062, 1061
CVP 895_PHOTO_088.JPG	Trou de poteau 1062 fouillé par moitié dans sol 1061 en plan	1062, 1061
CVP 895_PHOTO_089.JPG	Trou de poteau 1062 fouillé par moitié dans sol 1061 en plan avec coupe est en arrière-plan	1062, 1061
CVP 895_PHOTO_090.JPG	Sépulture 1047 : vue en plan	1047
CVP 895_PHOTO_091.JPG	Sépulture 1047 : vue en plan	1047
CVP 895_PHOTO_092.JPG	Sépulture 1047 : vue en plan (détail)	1047
CVP 895_PHOTO_093.JPG	Sépulture 1047 : vue en plan (détail)	1047
CVP 895_PHOTO_094.JPG	Sépulture 1047 : vue avec la coupe est en arrière-plan	1047
CVP 895_PHOTO_095.JPG	Sépulture 1047 : vue avec la coupe est en arrière-plan	1047
CVP 895_PHOTO_096.JPG	Sépulture 1047 : vue avec la coupe est en arrière-plan (détail)	1047
CVP 895_PHOTO_097.JPG	Sépulture 1047 : vue avec la coupe est en arrière-plan (détail)	1047
CVP 895_PHOTO_098.JPG	Sépulture 1047 : vue avec la coupe est en arrière-plan (détail)	1047
CVP 895_PHOTO_099.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage	1076
CVP 895_PHOTO_100.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage	1076
CVP 895_PHOTO_101.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1076, 1010, 1020, 1042, 1048, 1022
CVP 895_PHOTO_102.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1076, 1010, 1020, 1042, 1048, 1022
CVP 895_PHOTO_103.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1076, 1010, 1020, 1042, 1048, 1022
CVP 895_PHOTO_104.JPG	Sol en plan dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1076, 1010, 1020, 1042, 1048, 1022
CVP 895_PHOTO_105.JPG	ambiance (côté sud)	
CVP 895_PHOTO_106.JPG	ambiance (côté sud)	
CVP 895_PHOTO_107.JPG	couche en plan au nord du sondage	1082
CVP 895_PHOTO_108.JPG	couche en plan au nord du sondage	1082
CVP 895_PHOTO_109.JPG	couche en plan au nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1082, 1079, 1076, 1075, 1074, 1073, 1072, 1069, 1068, 1067, 1066, 1048, 1042, 1022, 1020, 1061
CVP 895_PHOTO_110.JPG	couche en plan au nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1082, 1079, 1076, 1075, 1074, 1073, 1072, 1069, 1068, 1067, 1066, 1048, 1042, 1022, 1020, 1061
CVP 895_PHOTO_111.JPG	couche en plan au nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1082
CVP 895_PHOTO_112.JPG	ambiance (côté nord)	
CVP 895_PHOTO_113.JPG	ambiance (côté nord)	
CVP 895_PHOTO_114.JPG	couche de blocs dans la partie nord du sondage	1086
CVP 895_PHOTO_115.JPG	couche de blocs dans la partie nord du sondage	1086
CVP 895_PHOTO_116.JPG	couche de blocs dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1086, 1082, 1081, 1080, 1079, 1076, 1075, 1069, 1068, 1073, 1074, 1067, 1072, 1042, 1020, 1061, 1010
CVP 895_PHOTO_117.JPG	couche de blocs dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1086, 1082, 1081, 1080, 1079, 1076, 1075, 1069, 1068, 1073, 1074, 1067, 1072, 1042, 1020, 1061, 1010

Nom du fichier	Description	US
CVP 895_PHOTO_118.JPG	couche de blocs dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1086, 1082, 1081, 1080, 1079, 1076, 1075, 1069, 1068, 1073, 1074, 1067, 1072, 1042, 1020, 1061, 1010
CVP 895_PHOTO_119.JPG	couche de blocs dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1086, 1082, 1081, 1080, 1079, 1076, 1075, 1069, 1068, 1073, 1074, 1067, 1072, 1042, 1020, 1061, 1010
CVP 895_PHOTO_120.JPG	Tranchée	1090, 1083
CVP 895_PHOTO_121.JPG	Tranchée	1090
CVP 895_PHOTO_122.JPG	Tranchée	1090
CVP 895_PHOTO_123.JPG	niveau de débordement ? Vue en plan	1091
CVP 895_PHOTO_124.JPG	niveau de débordement ? Vue en plan	1091
CVP 895_PHOTO_125.JPG	niveau de débordement ? Vue en plan avec coupe est en arrière-plan	1091, 1086, 1082, 1081, 1080, 1079, 1076, 1075, 1069, 1074, 1072, 1068, 1067, 1066, 1042, 1061, 1020, 1022, 1048
CVP 895_PHOTO_126.JPG	niveau de débordement ? Vue en plan avec coupe est en arrière-plan	1091, 1086, 1082, 1081, 1080, 1079, 1076, 1075, 1069, 1074, 1072, 1068, 1067, 1066, 1042, 1061, 1020, 1022, 1048
CVP 895_PHOTO_127.JPG	niveau intercalé entre deux phases de débordement ?	1047, 1088
CVP 895_PHOTO_128.JPG	niveau intercalé entre deux phases de débordement ?	1047, 1088
CVP 895_PHOTO_129.JPG	niveau intercalé entre deux phases de débordement ?	1047, 1088
CVP 895_PHOTO_130.JPG	niveau intercalé entre deux phases de débordement ?	1047, 1088
CVP 895_PHOTO_131.JPG	niveau intercalé entre deux phases de débordement ?	1088
CVP 895_PHOTO_132.JPG	niveau intercalé entre deux phases de débordement ?	1088
CVP 895_PHOTO_133.JPG	phase de débordement (vue en plan)	1093
CVP 895_PHOTO_134.JPG	phase de débordement (vue en plan)	1093
CVP 895_PHOTO_135.JPG	phase de débordement (vue en plan, détail)	1093
CVP 895_PHOTO_136.JPG	phase de débordement (vue en plan, détail)	1093
CVP 895_PHOTO_137.JPG	phase de débordement (vue en plan, coupe est en arrière-plan)	1093
CVP 895_PHOTO_138.JPG	phase de débordement (vue en plan, coupe est en arrière-plan)	1093
CVP 895_PHOTO_139.JPG	phase de débordement (vue en plan, coupe est en arrière-plan)	1093
CVP 895_PHOTO_140.JPG	sol en plan dans la partie nord du sondage	1095
CVP 895_PHOTO_141.JPG	sol en plan dans la partie nord du sondage	1095
CVP 895_PHOTO_142.JPG	sol en plan dans la partie nord du sondage	1095
CVP 895_PHOTO_143.JPG	sol en plan dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1095
CVP 895_PHOTO_144.JPG	sol en plan dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1095
CVP 895_PHOTO_145.JPG	sol en plan dans la partie nord du sondage avec coupe est en arrière-plan	1095
CVP 895_PHOTO_146.JPG	base de la couche 1088 vue du nord	1088
CVP 895_PHOTO_147.JPG	base de la couche 1088 vue du nord	1088
CVP 895_PHOTO_148.JPG	base de la couche 1088 vue du nord	1088
CVP 895_PHOTO_149.JPG	base de la couche 1088 vue du nord	1088
CVP 895_PHOTO_150.JPG	creusement 1100 en plan après fouille	1100
CVP 895_PHOTO_151.JPG	creusement 1100 en plan après fouille	1100
CVP 895_PHOTO_152.JPG	creusement 1100 en plan après fouille avec coupe est en arrière plan	1100
CVP 895_PHOTO_153.JPG	creusement 1100 en plan après fouille avec coupe est en arrière plan	1100

Nom du fichier	Description	US
CVP 895_PHOTO_154.JPG	creusement 1100 en plan après fouille avec coupe est en arrière plan	1100
CVP 895_PHOTO_155.JPG	creusement 1100 en plan après fouille avec coupe est en arrière plan	1100
CVP 895_PHOTO_156.JPG	sol en plan	1109
CVP 895_PHOTO_157.JPG	sol en plan	1109
CVP 895_PHOTO_158.JPG	niveau 1110 en plan	1110
CVP 895_PHOTO_159.JPG	niveau 1110 en plan	1110
CVP 895_PHOTO_160.JPG	niveau 1110 en plan avec coupe en arrière-plan	1110, 1060, 1054, 1103, 1053
CVP 895_PHOTO_161.JPG	niveau 1110 en plan avec coupe en arrière-plan	1110, 1060, 1054, 1103, 1053
CVP 895_PHOTO_162.JPG	coupe sud du sondage	1110, 1060, 1054, 1103, 1053
CVP 895_PHOTO_163.JPG	coupe sud du sondage	1110, 1060, 1054, 1103, 1053
CVP 895_PHOTO_164.JPG	coupe est et sud du sondage	1110, 1060, 1054, 1103, 1053
CVP 895_PHOTO_166.JPG	coupe est et sud du sondage	1110, 1060, 1054, 1103, 1053
CVP 895_PHOTO_166.JPG	coupe est et sud du sondage	1110, 1060, 1054, 1103, 1053
CVP 895_PHOTO_167.JPG	niveau 1119 en plan	1119
CVP 895_PHOTO_168.JPG	niveau 1119 en plan	1119
CVP 895_PHOTO_169.JPG	niveau 1119 en plan	1119
CVP 895_PHOTO_170.JPG	niveau 1119 en plan	1119
CVP 895_PHOTO_171.JPG	niveau 1119 en plan avec coupe en arrière-plan	1119, 1110, 1053, 1103, 1054, 1060
CVP 895_PHOTO_172.JPG	niveau 1119 en plan avec coupe en arrière-plan	1119, 1110, 1053, 1103, 1054, 1060
CVP 895_PHOTO_173.JPG	niveau 1119 en plan avec coupe en arrière-plan	1119, 1110, 1053, 1103, 1054, 1060
CVP 895_PHOTO_174.JPG	niveau 1119 en plan avec coupe en arrière-plan	1119, 1110, 1053, 1103, 1054, 1060
CVP 895_PHOTO_175.JPG	base de la fondation 1121 et couches sous-jacentes	1121, 1114, 1115, 1116, 1117, 1120, 1130
CVP 895_PHOTO_176.JPG	base de la fondation 1121 et couches sous-jacentes	1121, 1114, 1115, 1116, 1117, 1120
CVP 895_PHOTO_177.JPG	base de la fondation 1121 et couches sous-jacentes	1121, 1114, 1115, 1116, 1117, 1120
CVP 895_PHOTO_178.JPG	base de la fondation 1121 et couches sous-jacentes	1121, 1114, 1115, 1116, 1117, 1120
CVP 895_PHOTO_179.JPG	base de la fondation 1121 et couches sous-jacentes	1121, 1114, 1115, 1116, 1117, 1120
CVP 895_PHOTO_180.JPG	coupe est du sondage	1053, 1104, 1110, 1119
CVP 895_PHOTO_181.JPG	coupe est du sondage	1053, 1104, 1110, 1119
CVP 895_PHOTO_182.JPG	coupe est du sondage en fin d'opération	
CVP 895_PHOTO_183.JPG	coupe est du sondage en fin d'opération	
CVP 895_PHOTO_184.JPG	maçonnerie 1105	1105
CVP 895_PHOTO_185.JPG	maçonnerie 1105	1105
CVP 895_PHOTO_186.JPG	maçonnerie 1105	1105
CVP 895_PHOTO_187.JPG	maçonnerie 1105	1105, 1038
CVP 895_PHOTO_188.JPG	maçonnerie 1105	1105
CVP 895_PHOTO_189.JPG	détail coupe est	1015, 1022
CVP 895_PHOTO_190.JPG	détail coupe est	1015, 1022
CVP 895_PHOTO_191.JPG	maçonnerie dans la coupe sud	1122
CVP 895_PHOTO_192.JPG	maçonnerie dans la coupe sud	1122
CVP 895_PHOTO_193.JPG	maçonnerie dans la coupe sud	1122
CVP 895_PHOTO_194.JPG	maçonnerie dans la coupe sud (détail)	1122
CVP 895_PHOTO_195.JPG	coupe sud du sondage profond (erreur numéro sur plaque)	
CVP 895_PHOTO_196.JPG	coupe sud du sondage profond (erreur numéro sur plaque)	
CVP 895_PHOTO_197.JPG	coupe sud du sondage profond (erreur numéro sur plaque)	
CVP 895_PHOTO_198.JPG	coupe sud du sondage profond (erreur numéro sur plaque)	1083
CVP 895_PHOTO_199.JPG	coupe sud du sondage profond (erreur numéro sur plaque)	1121
CVP 895_PHOTO_200.JPG	détail niveau 1088	1088, 1047
CVP 895_PHOTO_201.JPG	détail niveau 1088	1088, 1047
CVP 895_PHOTO_202.JPG	détail niveau 1088	1088, 1047
CVP 895_PHOTO_203.JPG	détail niveau 1088	1088



## 6. Inventaire de la documentation numérique

Description	Nature
203 fichiers numériques au format .jpeg	Photographies de terrain
1 fichier texte au format .doc	Texte du rapport
11 fichiers en format .ai et 18 fichiers en format .jpeg	Illustrations du rapport

## 7. Inventaire de la documentation écrite

1 cahier d'US

